



DÉBUT AUJOURD'HUI DU STAGE DE L'EN
**AMOURA ET AÏT
NOURI RASSURENT
PETKOVIC**

P.12



FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE
**« YOUM », DU RÉALISATEUR
BAHREÏNI AHMED AKBAR,
OUVRE LE CONCOURS DES
COURTS MÉTRAGES**

P.15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 7 OCTOBRE 2024 // N°918 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

**LE CHEF DE L'ÉTAT
ORDONNE
L'AUGMENTATION
DE L'ALLOCATION
TOURISTIQUE**

P.16



MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

**L'ALGÉRIE A FAIT
DU CHEMIN**

P.2



ORGANISATIONS PATRONALES

**LA CNPA S'ALLIE
AU CREA**

P.7



س التجديد الاقتصادي الجز
ZL.C: | :@C.† + .A.C@. *
EIL DU RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AL

SECTEUR DU TEXTILE EN ALGÉRIE

**UN MARCHÉ
PROMETTEUR**

P.7



IMMIGRATION ET DOSSIER DE LA MÉMOIRE, DIALOGUE NATIONAL,
CODES COMMUNAL ET DE WILAYA...

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À CŒUR OUVERT

« SI VOUS VOULEZ ABORDER LES SUJETS SÉRIEUX, VENEZ NETTOYER LES SITES OÙ VOUS AVEZ EFFECTUÉ DES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES. IL Y A DES GENS QUI MEURENT ENCORE ET D'AUTRES SONT IMPACTÉS. VOUS ÊTES DEVENUS UNE PUISSANCE NUCLÉAIRE, ET NOUS AVONS EU LES MALADIES. VENEZ NETTOYER OUED NAMOUS », A SOULIGNÉ LE CHEF DE L'ÉTAT.

Lire en pages 3 et 4



SECTEUR DU TEXTILE EN ALGÉRIE

**UN MARCHÉ
PROMETTEUR**

P.7



L'AN 1 DE LA GUERRE CONTRE GAZA

UNE ANNÉE DE CRIMES DE GUERRE ET DE VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL

QUOI QU'EN DISENT LES OCCIDENTAUX ET LEURS VALETS DU PROCHE-ORIENT ET D'AILLEURS, CE NE SONT NI LE HAMAS, NI LE HEZBOLLAH, ENCORE MOINS L'IRAN QUI SONT À L'ORIGINE DE LA SITUATION EXPLOSIVE ACTUELLE DANS LA RÉGION, MAIS BEL ET BIEN L'OCCUPATION SIONISTE !

Lire en page 4



APRÈS SA RÉÉLECTION POUR UN SECOND MANDAT

Le président de la République reçoit de nouveaux messages

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de félicitations du président de la République d'Irak, M. Abdel Latif Jamal Rashid, à l'occasion de sa réélection pour un nouveau mandat.

«**V**otre réélection pour un second mandat témoigne de la confiance et de l'estime élevées dont vous jouissez auprès de votre peuple, et ce, du fait de vos compétences et de votre expérience politique tout au long de votre carrière », a écrit le président irakien dans son message. Il a ajouté : « Nous souhaitons renouveler à Votre Excellence l'engagement de l'Irak à poursuivre la coopération commune et à développer les relations bilatérales au mieux des intérêts de nos deux pays dans différents domaines ». Pour sa part, son Altesse Royale le Grand-Duc Henri de Luxembourg a félicité également le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un nouveau mandat. A cette occasion, « le Grand-Duc de Luxembourg a réitéré l'expression de l'amitié du Grand-Duché de Luxembourg au peuple algérien ». Par ailleurs, le président Tebboune a reçu un message de félicitations du président de la République togolaise, M. Faure Gnassingbé, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat. M. Faure Gnassingbé a exprimé au nom du peuple et du gouvernement de son pays ainsi qu'en son nom personnel, ses chaleureuses félicitations. Le président togolais a également exprimé au Président de la République "sa conviction de porter les relations d'amitié et de fraternité entre les deux pays à l'excellence, au mieux des intérêts des peuples algérien et togolais". Le Premier ministre de Belgique, M. Alexander De Croo, a également félicité le président Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat. Il a appelé de ses vœux le renforcement des excellentes relations entre la Belgique et l'Algérie durant le nouveau mandat présidentiel de Monsieur le président de la République. Le chef de l'Etat a en outre reçu un message de félicitations du président de la République de Madagascar, M. Andry Rajoelina, à l'occasion de sa réélection pour un nouveau mandat présidentiel, dans lequel il lui a souhaité plein succès, en son nom et au nom du peuple malgache. Il



a écrit dans son message : « Votre plébiscite par le peuple algérien témoigne de sa confiance en votre capacité à présider

aux destinées du pays, soulignant sa volonté d'œuvrer de concert au renforcement des relations de coopération et

d'amitié entre les deux peuples unis par des liens historiques solides.

Y.S.

MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

L'Algérie a fait du chemin

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a souligné, récemment, que les médicaments du cancer produits localement couvriront 60% des besoins des malades, vers la fin de l'année en cours. Après avoir valorisé la production de l'insuline localement en faveur des malades diabétiques, le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection à la wilaya, que les médicaments du cancer produits localement devront couvrir 60% des besoins des cancéreux d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a inspecté le laboratoire de

fabrication de médicaments anticancéreux "Pur-Lab" dans la commune d'El Kerma, qui entrera en production dans les prochains mois. Ce laboratoire comprend trois unités, dont deux spécialisées dans la production de médicaments chimiques anticancéreux, tandis que la troisième devra produire des médicaments biologiques. Ces unités entreront en production, avant la fin de l'année en cours, selon les explications fournies sur place. Par ailleurs et sur un autre plan, M. Aoun s'est enquis du développement de la production de l'usine d'automobile de la marque Fiat à la zone industrielle de Tafraoui, qui a atteint 70% de sa capacité produc-

tive, signalant qu'elle atteindra 24.000 véhicules convenus, vers la fin de l'année en cours, et devra passer à 90.000 véhicules en 2025. Il a ajouté que l'usine produit, actuellement, quatre modèles de véhicules à l'heure du type "Fiat 500", 13 véhicules à l'heure de type Doblo. Lors de sa visite à l'usine automobile Fiat Algérie à Tafraoui, le ministre a supervisé la cérémonie de signature de quatre accords avec des sous-traitants locaux spécialisés dans la fabrication de certaines pièces automobiles, comme les vitres et les roues. M. Aoun a conclu sa visite en inspectant le laboratoire "Word Medecine Limited", qui s'inscrit dans le cadre du partena-

riat entre l'Algérie et la Turquie, indiquant que le partenariat entre les deux pays, jugé efficace, comprend des projets dans plusieurs domaines, notamment le fer, l'acier, le textile et les industries de transformation. Dans le même laboratoire, le ministre a supervisé l'inauguration d'une unité de production de sprays nasaux. Lors de la présentation d'un exposé sur les projets de ce laboratoire de production de médicaments en aérosol, le ministre a souligné "la nécessité d'accélérer le lancement de la production de salbutamol en aérosol pour le marché national, d'autant que ce produit est actuellement importé".

Avec APS

Parlatino : l'APN en devient membre observateur permanent

L'Assemblée populaire nationale a rejoint en tant que membre observateur permanent le Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino), annonce un communiqué de la chambre basse. La même source précise que cette adhésion a été approuvée à l'unanimité des 23 membres du Conseil d'administration de l'institution. Cette adhésion représente une étape historique franchie par l'Algérie en vue d'élargir sa coopération parlementaire à la région d'Amérique latine et des Caraïbes, d'autant plus que le Parlatino regroupe 23 parlements représentant 4 500 parlementaires répartis sur 369 partis politiques de tous les pays de la région » souligne le communiqué de l'APN.

CANCER DU SEIN

Le dépistage, un outil essentiel

Des médecins en oncologie appellent à la nécessité de faire davantage d'efforts et de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce. Une journée d'étude consacrée à cette maladie a été organisée, au niveau de l'établissement hospitalier de greffe d'organes et de tissus du CHU Frantz-Fanon de Blida, à l'occasion d'Octobre rose, par l'association «El-Fadjr» d'aide aux personnes atteintes du cancer. Tour à tour, les spécialistes ont mis en lumière le fait que le dépistage précoce demeurera sans efficacité si la prise en charge des malades ne s'améliore pas, surtout dans la phase chirurgicale où la malade devra attendre deux à trois mois, voire plus, pour qu'elle soit opérée. Dr Mekrachi, président de l'association «El-Fadjr»,

a estimé que l'Algérie a évolué dans le traitement des malades, en particulier le cancer du sein, où l'État a établi un programme de dépistage précoce avec la création de plusieurs centres anticancer (CAC), mais le nombre de malades a dépassé les prévisions de la prise en charge. «Il y a une forte pression. Il y a toujours des cas en attente d'être traités aux services de chirurgie et de radiothérapie», a indiqué Dr Mekrachi avant de lancer un appel pour la formation de radiothérapeutes et la maintenance des accélérateurs afin d'éviter la surcharge dans les séances thérapeutiques. Le même responsable tire, en effet, la sonnette d'alarme en confirmant l'évolution du nombre de malades du cancer du sein qui touche les femmes à partir de 40

ans. «Les chiffres des femmes atteintes du cancer du sein sont en ascension. Lors de notre campagne de prévision et de sensibilisation effectuée en 2017, nous avons enregistré et identifié 40 femmes atteintes du cancer du sein. Depuis, nous enregistrons plus de malades et la campagne de 2023 est révélatrice. Sur 3.000 femmes ayant effectué un dépistage, nous avons identifié 140 atteintes positives, dont certaines nécessitent une prise en charge rapide vu l'évolution de la tumeur», révèle le scientifique qui reconnaît qu'il y a une prise de conscience dans la société algérienne, en particulier chez la femme qui, aujourd'hui, effectue des examens médicaux de prévention contre le cancer du sein sans aucun complexe ou réticence.

IMMIGRATION ET DOSSIER DE LA MÉMOIRE

L'appel à réviser l'accord de 1968, slogan politique d'une minorité extrémiste en France

La révision de l'accord de 1968 se rapportant à la circulation et le séjour des Algériens en France, dont une minorité en France fait son cheval de bataille, a été l'occasion pour le président de la République de réaffirmer la position ferme et claire de l'Algérie concernant la question de la mémoire commune entre les deux pays et du règlement du conflit du Sahara occidental.

A ce titre, il a qualifié les appels incessants de certaines parties françaises à la révision de cet accord d'«épouvantail et de slogan politique d'une minorité extrémiste qui voue une haine à l'Algérie», assurant que cet accord «n'affecte en rien la qualité de la migration ni la sécurité de la France», et que toute allégation contraire «est une contrevérité qui participe du chantage visant à instiller la haine de l'Algérie en France». «L'Algérie est toujours encline à la coexistence pacifique avec tout le monde, mais pas au détriment de sa dignité et de son histoire», a-t-il réitéré. Et le chef de l'Etat de souligner : «si vous voulez aborder les sujets sérieux, venez nettoyer les sites où vous avez effectué des expériences nucléaires. Il y a des gens qui meurent encore et d'autres sont impactés. Vous êtes devenus une puissance nucléaire, et nous avons eu les maladies. Venez nettoyer Oued Namous (B2 Namous est un site situé dans le département de Béchar, dans le sud-ouest algérien), où vous aviez développé vos armes chimiques, et jusqu'à présent nos moutons, nos chameaux meurent après avoir

mangé de l'herbe contaminée». «C'est cela la vraie question, ce n'est pas dans un faux débat sur l'accord de 1968», a-t-il martelé. En réponse à une question sur le travail de la Commission mixte chargée des dossiers mémoriels, regroupant des historiens algériens et français, le président de la République a indiqué qu'elle «a joué son rôle au départ, mais son travail a été impacté par les déclarations politiques d'une minorité française hostile à l'Algérie». «Nous réclamons la vérité historique et exigeons une reconnaissance des massacres commis par la colonisation française qui était une colonisation de peuplement et nous n'accepterons pas les mensonges colportés sur l'Algérie», a-t-il ajouté.

Il a indiqué, à ce propos, avoir déjà évoqué avec son homologue français Emmanuel Macron «l'ouverture d'une nouvelle page», citant toutefois la citation du défunt président Houari Boumediène : «Tourner la page sans la déchirer» reste de mise». Le président de la République n'a pas manqué d'évoquer la question du règlement du conflit au Sahara occidental. Il a fait remarquer à ce



sujet que la reconnaissance par la France dudit «plan d'autonomie» comme seule base de règlement du conflit dans le

cadre de «la prétendue souveraineté marocaine» va à l'encontre du respect du droit international et du Conseil de sécurité

des Nations Unies, dont la France est membre permanent. «Annoncer publiquement l'acceptation du plan d'autonomie alors que le dossier du Sahara occidental se trouve au niveau de la commission de décolonisation de l'ONU, sachant que la France est membre du Conseil de sécurité, participe de la politique du deux poids deux mesures», a explicité le président de la République.

Le président de la République a tenu à préciser dans le même sillage qu'il n'y avait pas de lien entre le retrait de l'ambassadeur d'Algérie à Paris et la visite qui était programmée en France, réaffirmant que l'Algérie «n'ira pas à Canossa».

Sid Ahmed

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE LE RÉAFFIRME :

Le caractère social de l'Etat préservé

Le président de la République a clairement précisé que l'Etat préservera son caractère social, et ce, à travers la préservation du pouvoir d'achat qui repose sur trois axes importants : «la lutte contre l'inflation, le renforcement de la production nationale et la poursuite de la révision des salaires et des allocations jusqu'à 100% d'augmentation d'ici à 2027 au plus tard». «Telles sont nos priorités pour parachever les projets de développement créateurs d'emplois», a-t-il noté, précisant que «ces projets concer-

nent les produits chimiques, la métallurgie ainsi que divers secteurs, avec pour objectif d'atteindre 20 000 projets, dont 9 000 ont déjà été concrétisés à ce jour, ce qui augmentera les capacités financières permettant d'équilibrer le marché», a-t-il poursuivi. Après avoir rappelé les étapes parcourues par l'Algérie dans le domaine de la production des biens de consommation essentiels et stratégiques comme la semoule, le sucre dont la production dépasse de 150% les besoins du pays, et l'huile

dont la production dépasse le double de la demande intérieure, le président de la République a affirmé que l'année prochaine verra la mise en œuvre d'une politique visant à rendre le prix de la viande à la portée des citoyens. En attendant la mise en œuvre de cette mesure, «l'importation de viandes reste ouverte et ne s'arrêtera pas», a-t-il assuré, soutenant que «le caractère social de l'Etat sera préservé», afin de «préserver la dignité des citoyens».

S.A.

DIALOGUE NATIONAL, CODES COMMUNAL ET DE WILAYA ET RÉVISION ET LOI SUR LES PARTIS

«Nous restons ouverts à toute proposition»

Lors de son rendez-vous avec les médias nationaux, le président de la République a été plus explicite et a levé l'ambiguïté entourant les mesures qu'il avait précédemment annoncées, à savoir le dialogue national, la révision des codes communal et de wilaya, la loi sur les partis et, éventuellement, la révision de la Constitution. A l'occasion, le président de la République a précisé que le dialogue national qu'il a annoncé précédemment aura bel et bien lieu fin 2025 début 2026, soit «après la révision des lois relatives aux organes de l'Etat moderne, à l'instar des codes communal et de wilaya». Ce dialogue doit être soigneusement préparé car, a-t-il précisé, «étant lié à l'avenir des générations montantes», expliquant qu'il a vocation «à immuniser l'Algérie des ingérences étrangères et à contrecarrer les tentatives visant à semer la fitna». Toutefois, a-t-il indiqué, ce dialogue sera

«précédé par nombre de priorités en lien avec l'économie nationale en vue de mettre l'Algérie à l'abri des soubresauts économiques et politiques que connaît le monde, avant de passer à l'étape de l'édification de la démocratie véritable». Le président de la République a rappelé, à ce propos, la rencontre qu'il a eue avec tous les partis ayant une base populaire aux niveaux local et national, un dialogue qui sera étendu, a-t-il précisé, vers fin 2025. Il a, par ailleurs, déploré «certains malentendus à l'origine de frictions», d'où la nécessité, a-t-il dit, de «lever les incompréhensions». Concernant ce que certains appellent «détenus d'opinion», le président de la République a été clair en affirmant que «quiconque est condamné par le code pénal n'a aucune immunité face à l'application de la loi, quelle que soit sa qualité». Il a aussi insisté sur l'impératif de «respecter les institutions» et de «lutter

contre l'extrémisme, quelle qu'en soit l'origine». Concernant les textes juridiques qui seront révisés avant le lancement du dialogue national, le président de la République a spécifiquement cité les codes communal et de wilaya, ainsi que la loi sur les partis politiques, qu'il s'est engagé à élaborer «en concertation avec les partis». «Par ailleurs, des élections locales et législatives anticipées pourraient avoir lieu si les circonstances l'exigeaient, mais il est impératif, au préalable, que les codes communal et de wilaya soient prêts», a ajouté le président de la République qui déclare, au sujet d'une éventuelle révision de la Constitution et de la loi électorale : Nous restons ouverts à toutes ces propositions, sans exclure quiconque». Revenant sur les résultats de l'élection présidentielle du 7 septembre dernier et le communiqué conjoint publié par les

trois candidats à cette échéance concernant les incohérences dans les chiffres préliminaires annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le président de la République a déclaré que «des investigations à ce sujet sont en cours, dont les résultats seront rendus publics dès leur achèvement car cette question intéresse l'opinion publique». Se voulant plus explicite, il enchaînera : «S'il s'avère que cette instance n'a pas été à la hauteur des attentes, elle fera l'objet d'une réévaluation, d'autant que l'Algérie s'apprête à organiser des élections communales et de wilaya. Si, en revanche, le problème s'avère être lié à des personnes qui n'ont pas été à la hauteur de cette instance constitutionnelle, qui constitue l'un des fondements de la démocratie et de l'intégrité des élections, ces personnes seront remplacées».

S. A.

L'AN 1 DE LA GUERRE CONTRE GAZA

Une année de crimes de guerre et de violations du droit international

Le premier anniversaire du déluge d'Al Aqsa intervient dans un contexte proche d'une explosion générale au Proche-Orient. Après avoir transformé Gaza en champ de ruines, l'occupation israélienne s'en prend maintenant avec les mêmes méthodes génocidaires au Liban et à la Syrie en n'épargnant ni civils, ni infrastructures civiles. Pis, elle se prépare avec les encouragements et la bénédiction des Etats-Unis à mener des raids contre l'Iran, ce qui peut provoquer une déflagration générale dont on ne peut imaginer les conséquences incalculables. Quoi qu'en disent les Occidentaux et leurs valets du Proche-Orient et d'ailleurs, ce n'est ni le Hamas, ni le Hezbollah encore moins l'Iran qui sont à l'origine de la situation explosive actuelle dans la région, mais bel et bien l'occupation sioniste ! C'est Israël qui soumet depuis des décennies le peuple palestinien à une occupation étouffante, c'est Israël qui mène des assassinats sommaires et ciblés en Palestine et ailleurs, c'est encore Israël qui foule au pied le droit international, c'est Israël qui ne respecte pas les décisions de l'ONU, c'est Israël qui concocte des plans de déstabilisation des pays du Proche-Orient... C'est l'entité israélienne qui est la force colonialiste dans la région, et elle ne peut en aucun cas arguer du prétendu droit de se défendre, alors qu'elle est elle-même l'agresseur ! Les narratifs néocolonialistes que même des dirigeants et des médias arabes relaient en mettant en avant le fallacieux « droit d'Israël » à se défendre, ne convaincront pas grand monde, même si nous vivons une époque de félonie où la course à la normalisation officielle avec l'entité d'occupation est devenue une activité à la mode. Toutes les méthodes employées depuis maintenant une année dans ce conflit par l'entité d'occupation sioniste sont en violation flagrante du droit de la guerre. Le massacre des civils, la destruction des écoles, des hôpitaux, des mosquées, des églises, des routes, des réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que l'usage de bombes incendiaires contre des civils et le recours à des objets piégés sont des crimes de guerre, et les responsables israéliens répondront de tous ces crimes tôt ou tard. Certes, aujourd'hui, ce sont les bailleurs occidentaux d'Israël qui dominent le monde et imposent leur diktat à tous. Ils imposent leur conception du droit international à tous, et peuvent transformer des victimes en bourreaux et des bourreaux en victimes comme c'est le cas actuellement à Gaza, sans rougir. Mais rien n'est pérenne ! On finit toujours par être rattrapé par ses crimes ! La Palestine finira par arracher son indépendance n'en déplaise à l'entité sioniste, aux Etats-Unis et à certains roitelets du Golfe qui ont vendu leur âme au diable. La résistance des vaillants Gazaouis depuis un an au rouleau compresseur de l'occupation sioniste, la solidarité agissante des Houthis et du Hezbollah avec Gaza, le forcing diplomatique, mené par des pays, à l'image de l'Algérie, pour arrêter la folie guerrière des sionistes et les soutiens de nombreux peuples du monde à la cause palestinienne finiront par payer ! Si cette guerre génocidaire s'est étalée dans le temps et dans l'espace, c'est en raison de l'acheminement ininterrompu des armes et munitions américaines et européennes vers Israël et de la couverture diplomatique et politique des Occidentaux pour les crimes sionistes ! Forte de ce double soutien, matériel et moral, l'entité sioniste va jusqu'à prononcer une « mise en quarantaine » contre le président de l'ONU, à menacer le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) et sa famille, et, comble de forfaiture, à donner le feu vert au bombardement du Liban et à l'assassinat du chef du Hezbollah depuis le siège même de l'ONU ! Une année est passée depuis le déluge d'Al Aqsa qui, rappelons-le, selon Antonio Guterres « ne vient pas de rien », la résistance est toujours active, et l'occupation israélienne plus offensive que jamais, qui poursuit ses crimes avec la responsabilité directe de Washington, de Londres et d'autres capitales européennes ! Cette année de guerre a montré combien il est urgent de réformer l'ONU et certaines organisations infiltrées jusqu'à la moelle par le sionisme mondial.

Boualem B.

NATIONS UNIES ET CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le chef de l'Etat plaide pour une «réforme approfondie»

En réponse à une question se rapportant à l'organisation des BRICS, le président de la République a déclaré : « Pour le moment, nous n'envisageons pas d'adhérer à cette organisation et notre intérêt se porte sur l'adhésion à la Banque des BRICS, qui est tout aussi importante que la Banque mondiale.»

Sur le plan international, le président de la République a plaidé pour une « réforme approfondie » du système des Nations Unies et du Conseil de sécurité ainsi que de l'usage du droit de veto, soulignant la nécessité de conférer à l'Assemblée générale de l'ONU « plus de pouvoir ». Il a, à ce propos, exprimé son regret face à l'absence du droit international, où l'on assiste à la loi du plus fort. Sur le plan économique, le président de la République a estimé que « la construction d'une économie nationale solide et la protection de l'Algérie face aux fluctuations mondiales figurent parmi les priorités », mettant en avant l'importance de la production locale des produits de large consommation. Et de souligner que l'Algérie a réussi à « atteindre 80 % d'autosuffisance dans la production de blé dur », ce qui signifie qu'elle « est capable d'atteindre 100 % ». Ainsi, il a affirmé que le phénomène de la contrebande, nuisible à l'économie nationale, « doit cesser, car l'Algérie compte créer des zones franches avec les pays voisins frères ». En réponse à



une question se rapportant à l'organisation des BRICS, le président de la République a déclaré : « Pour le moment, nous n'envisageons pas d'adhérer à cette organisation et notre intérêt se porte sur l'adhésion à la Banque des BRICS, qui est tout aussi importante que la Banque mondiale. » S'agissant de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), le prési-

dent de la République a révélé qu'il sera révisé « à partir de 2025 », soulignant au passage que cette révision, désormais « nécessaire », sera menée « avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit avec l'UE ». Evoquant les relations solides entre l'Algérie et la Russie, le président de la République a indiqué que « ce sont des relations d'amitié

et d'intérêts mutuels, caractérisées par des liens profonds et historiques ». Sur les nombreux messages de félicitations qu'il a reçus suite à sa réélection pour un second mandat, le président de la République a affirmé que « cela témoigne de la réputation internationale de l'Algérie et de la place qu'elle occupe parmi les nations ».

S.A

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU PRÉSIDENT TEBBOUNE Von der Leyen exprime son engagement de resserrer la coopération avec l'Algérie



La réélection du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été chaleureusement saluée par la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen. Suite à sa victoire à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, Mme von der Leyen a adressé ses félicitations au chef de l'état algérien. Dans son message de félicitations, la présidente de la Commission européenne a souligné l'importance de cette réélection pour les relations algéro-européennes. Elle a également réaffirmé son engagement personnel, ainsi que celui de la Commission européenne, à poursuivre la collaboration fructueuse entre l'Algérie et l'Union européenne. Cette victoire marque un tournant significatif dans les relations bilatérales, et ouvre la voie à de nouvelles opportunités de coopération entre les deux entités. La présidente de la Commission européenne s'est dite confiante dans « la capacité de M. Tebboune à mener l'Algérie vers un avenir prospère, en renforçant les liens de partenariat avec l'Europe ». De son côté, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

a annoncé lors d'une entrevue avec des représentants des médias que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) sera soumis à une révision à partir de l'année prochaine. Lors de cet entretien diffusé samedi soir, le président Tebboune a souligné l'importance de cette révision de l'accord, affirmant qu'elle sera menée avec flexibilité et dans un esprit de coopération amicale. Il a insisté sur le fait que ces ajustements sont nécessaires et qu'ils seront effectués sans conflit, en gardant à l'esprit les relations normales entre l'Algérie et les Etats membres de l'Union européenne, incluant la France. Cette démarche vise à renforcer et à moderniser les liens de partenariat entre les deux parties pour une coopération mutuellement bénéfique. Selon lui, à l'époque de la signature de l'accord, l'industrie ne contribuait que faiblement au revenu national (- 3 %) et l'Algérie manquait de capacités d'exportation. Aujourd'hui, la situation a changé, avec une production et des exportations croissantes de produits manufacturés et électroménagers. Cette révision est motivée par le fait que l'accord repose sur le libre-échange, alors que l'Algérie souhaite désormais le faire dans un esprit amical sans entrer en conflit. Le président a souligné que les États membres de l'UE sont ouverts à cette révision, reconnaissant le succès commercial des produits algériens sur les marchés européens. Il a mis en avant la volonté de maintenir de bonnes relations économiques avec l'Union européenne. Le président a également mis en lumière la transformation économique de l'Algérie, passant d'une économie faiblement industrialisée à un acteur exportateur important sur la scène internationale. Cette décision de réviser l'accord commercial vise à répondre aux besoins et aux intérêts actuels de l'Algérie, dans un contexte de profonds changements économiques et commerciaux.

Aïda Mouni

L'AADL déclare la guerre aux citernes d'eau anarchiques dans les cités



L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) mène une vaste opération pour débarrasser les immeubles des citernes d'eau installées de manière anarchique

sur les toits, aux abords des portes d'entrée, sur les escaliers et dans les caves.

Cette initiative fait suite à la prolifération de ces réservoirs qui dégradent l'esthétique des bâti-

ments et représentent un danger potentiel pour les résidents.

Ces dernières années, une pratique de plus en plus répandue a enlaidi le paysage urbain : l'installation de citernes de grande capacité sur les escaliers, à proximité des entrées d'immeubles, sur les toits et même dans les caves.

Cette prolifération est liée aux pénuries d'eau récurrentes, conséquence du changement climatique et de la diminution des précipitations.

Pour justifier ce choix, certains habitants invoquent le manque de place sur leurs balcons et la nécessité de protéger leurs réserves d'eau des enfants. Ils ont ainsi entouré leurs citernes de grillages ou de petits murs en béton, accaparant ainsi une partie de l'espace commun.

Suspension de la circulation du Tramway entre Les Annassers et El-Mohammadia



Le réseau de tramway d'Alger, géré par Setram, est un pilier du transport public dans la capitale. Il permet à des milliers de personnes de se déplacer efficacement. Cependant, en ce moment, les usagers doivent faire face à une interruption de service qui affecte directement leur quotidien. En effet, la circulation des tramways est suspendue entre les stations de Les Annassers et El-Mohammadia. Cette situation est attribuée à des circonstances hors du contrôle de la société.

Setram a annoncé que la reprise de la circulation ne

se fera pas dans l'immédiat. Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité et de maintenance, bien que les détails spécifiques n'aient pas été divulgués. Les usagers qui utilisent ce service pour leurs déplacements quotidiens doivent donc prendre leurs précautions. Des solutions alternatives, telles que les transports en commun ou les taxis, peuvent être envisagées pour minimiser les désagréments causés par cette suspension.

Pour répondre aux questions des usagers, Setram a mis à disposition un ser-

vice clientèle accessible au numéro 0659947006. Les agents sont disponibles pour fournir des informations précises et des alternatives de transport pendant cette période difficile. Il est crucial pour les usagers de se tenir informés des mises à jour concernant la circulation des tramways.

Bien que la suspension de la circulation soit une mesure nécessaire, elle reste désagréable, surtout à la fin du week-end. Les usagers espèrent une reprise rapide du service pour retrouver la fluidité de leurs déplacements.

Constantine : saisie de près de 2 kilos de cocaïne

Les agents de la Section régionale de lutte contre la criminalité organisée de l'Est à Constantine (SRLCO) ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel composé de six membres, impliqués dans une affaire de possession et de stockage de drogues dures (cocaïne) et d'armes blanches sans justification légale. L'opération est intervenue suite à des informations confirmées concernant l'activité suspecte d'un individu originaire d'une des wilayas voisines, impliqué dans la vente de drogues dures et utilisant son domicile familial comme

base. En coordination avec le parquet territorialement compétent, les policiers se sont rendus sur les lieux et ont effectué une perquisition du domicile du suspect ainsi que de sa ferme adjacente. Ils ont trouvé une quantité considérable de cocaïne brute pesant 1854 grammes, soigneusement dissimulée. Ils ont également saisi cinq sabres. Au cours de l'enquête, cinq personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées. Le véhicule, utilisé dans leurs déplacements, a été saisi. Les suspects ont été présentés aux autorités judiciaires.

Le dinar poursuit son redressement face à l'euro

L'euro a entamé une tendance baissière sur le marché parallèle de la devise. La tendance se maintient depuis jeudi dernier et la monnaie unique européenne pourrait très vite redescendre au-dessous de la barre symbolique des 250 dinars algériens pour un euro. Après plusieurs semaines de hausse vertigineuse et de records successifs, atteignant jusqu'à 260 dinars, l'euro est reparti à la baisse jeudi 3 octobre, descendant à 254 dinars l'unité à l'achat,

soit 25.400 dinars pour 100 euros. Ce samedi 5 octobre, la monnaie européenne a encore perdu de sa valeur au Square Port-Saïd, la principale place de change parallèle d'Alger. Il est passé à 250,5 dinars l'unité, ou 25.050 dinars pour 100 euros. Épargné jeudi dernier par la baisse, le dollars US est rattrapé par la même tendance ce samedi, descendant de 229,5 à 228 dinars l'unité. Le billet vert américain a perdu 1,5 dinar de sa valeur en deux jours.

LE PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES DE MAURITANIE EN VISITE À ALGER

L'expertise algérienne

Le président de l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APD) de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Lemine Ould Sidi, entamera une visite en Algérie à partir d'aujourd'hui, selon un communiqué de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP). «Le président de l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APD) de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Lemine Ould Sidi, accompagné de membres et de cadres, entamera une visite officielle de quatre jours à l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), à partir du dimanche 6 octobre 2024», lit-on



dans le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre du «renforcement des relations de coopération bilatérale entre les deux Autorités en matière de formation et d'échange d'expériences», ajoute la même source.

SYSTÈME DE SANTÉ À BORDJ BADJI MOKHTAR

L'APN établit le diagnostic

Dès l'apparition des premiers cas de diphtérie et de malaria dans certaines wilayas du Sud, l'Assemblée populaire nationale a dépêché une mission d'information. Une mission confiée à la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle. Une mission achevée,

vendredi, par une visite d'inspection à l'hôpital du Chahid Tati-Argali à Bordj Badji Mokhtar, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La Commission a fait part de plusieurs remarques dont certaines sont loin d'être rassurantes. En effet, la Commission a relevé la pénurie de médecins

spécialisés, d'infirmiers et de personnel paramédical au niveau de cet hôpital de 60 lits.

Ce qui, selon la Commission, a eu un impact négatif sur la capacité opérationnelle de ses services. Pour prendre en charge les personnes affectées, il a été décidé de réserver une aile des services

des urgences à l'examen et au diagnostic des patients atteints de paludisme, est-il mentionné.

La source ajoute que les lits, au nombre de 22, étaient tous occupés lors du passage des membres de la commission, précisant qu'aucun cas de diphtérie n'a été enregistré.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PROFESSEUR SMAIL MESBAH :

L'épidémie de la diphtérie «sera sous contrôle»

Et pas plus tard qu'il y a trois jours, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté, depuis Bordj Badji Mokhtar, sur l'impératif de vacciner tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme.

Le professeur Smail Mesbah, infectiologue à l'Établissement hospitalier (EHS) spécialisé des maladies infectieuses El Hadi Flici (El Kettar), a confirmé qu'une fois le taux de vaccination contre la diphtérie atteindrait 90 %, l'épidémie sera sous contrôle.

Il a souligné que l'Algérie a relevé les niveaux d'alerte dans toutes les zones frontalières pour éviter de nouvelles infections, notant que les services de santé soumettent tous les migrants à une surveillance médicale continue.

A cet égard, le professeur Mesbah a indiqué que les autorités sanitaires surveillent tous les cas de fièvre et ont adopté des plans de prévention proactifs.

De plus, l'infectiologue à l'établissement hospitalier (EHS) spécialisé des maladies infectieuses El Hadi Flici (El Kettar), a ajouté que le Ministère de la

Santé a réalisé de grands progrès dans les régions du sud, dans l'élimination des foyers d'épidémies, par les mesures appropriées.

Et pas plus tard, qu'il y a trois jours, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté, depuis Bordj Badji Mokhtar, sur l'impératif de vacciner tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme.

S'exprimant en marge de sa visite d'inspection à l'hôpital du Chahid «Tati Argali» à Bordj Badji Mokhtar, M. Saihi a mis en avant l'impérative vaccination de tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de paludisme ou de diphtérie et des régions voisines, «étant un moyen nécessaire pour les protéger contre la maladie».

Mieux encore, le ministre a estimé que l'éradication de ces maladies était imminente grâce notamment à la «disponibilité des médicaments après l'approvisionnement de la région en plus de 920 boîtes, tout en optant pour les antipaludéens injectables, à quoi s'ajoutent les efforts des autorités locales qui ont évacué les eaux stagnantes, propices à la prolifération des moustiques porteurs de Paludisme».

Et dans cet ordre d'idée, le ministre a affirmé qu'«aucun cas de diphtérie n'a été enregistré dans la commune de Timiaouine, relevant de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar»,



Le professeur Smail Mesbah

tandis que la vaccination demeure «le moyen le plus efficace pour la prévention», a-t-il précisé.

Enfin, à noter qu'accompagné d'une délégation du secteur de la santé et des autorités locales, M. Saihi s'est enquis des cas enregistrés et des conditions de leur prise en charge, donnant des instructions pour la prise en charge des malades et la vaccination de toutes les franges.

Rappel des faits

On se souvient bien que sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une commission médicale et un avion chargé de médicaments et de vaccins, ainsi que des moyens de protection nécessaires ont été envoyés, vers les régions de Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar, qui ont vu l'émergence de cas de diphtérie et de

paludisme. Une commission médicale composée de personnel médical qualifié s'est déplacée, donc au sud du pays. Un avion a également été envoyé, chargé de grandes quantités de médicaments anti-diphtérie, de sérums et de dispositifs de protection à Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar.»

Le ministère de la Santé a même tenu à rassurer que tous les cas «vont être pris en charge, conformément aux protocoles de traitement applicables, et que le suivi de la situation épidémiologique aux niveaux central et local sera assuré quotidiennement».

Et là, il ne faut pas, non plus oublier que ces régions frontalières connaissent des périodes épidémiologiques de paludisme, surtout durant les périodes des pluies saisonnières.

Les importantes précipitations, qui ont marqué les deux der-

niers mois, ont formé des plans et des flaques d'eau suffisants pour favoriser la présence de gîtes d'anophèles, principal vecteur de cette maladie.

Encore faut-il aussi rappeler que le paludisme ou la malaria, appelé aussi «fièvre des marais», est une maladie infectieuse potentiellement mortelle qui se transmet à l'être humain par la piqûre de certains types de moustiques. Les traitements peuvent empêcher les cas bénins de s'aggraver.

Et il faut aussi relever qu'en Algérie, plus de 90% des cas enregistrés sont importés par les flux migratoires, notamment clandestins, porteurs de parasites et par les mouvements incontrôlés des populations, alors que les cas autochtones sont signalés dans les constructions anarchiques, près des Oueds et des plans d'eau.

Saïd Ben

CONTREBANDE Saisie de 200 smartphones à Chlef

La Sûreté de la wilaya de Chlef a traité une affaire de contrebande de marchandises d'origine étrangère, récupérant près de 200 smartphones, d'une valeur totale estimée à environ 500 millions de centimes. Dans un communiqué publié hier, l'autorité a déclaré : «La police de Chlef, représentée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la police judiciaire de la wilaya, a réussi, la semaine dernière, à saisir un nombre considérable de téléphones portables et de leurs accessoires d'origine étrangère, provenant de la contrebande, et à arrêter trois individus.» Le communiqué ajoute : «Cette opération a été réussie grâce à une exploitation optimale d'informations sur une activité illégale de commerce de smartphones. Après l'élaboration d'un plan opérationnel, un suspect, originaire d'une wilaya voisine, a été arrêté. Les saisies, effectuées à bord d'un véhicule de tourisme, ont été estimées à une valeur totale d'environ 500 millions de centimes, outre la saisie de 197 smartphones de diverses marques et catégories d'origine étrangère, une quantité importante d'accessoires et de pièces détachées pour téléphones portables, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 60 millions de centimes et un véhicule de tourisme.»

ORAN

Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire du cancer du sein

Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire du cancer du sein, menée par la DSP de la wilaya d'Oran en partenariat avec l'Université d'Oran 1.

La Direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran a récemment initié une étude en collaboration avec l'Université d'Oran 1, axée sur le dépistage moléculaire du cancer du sein, comme l'a indiqué Faiza

Mokrane, cheffe du service population au sein de cette direction. Ce projet de recherche, en partenariat avec le laboratoire de recherche et de développement durable de l'Université d'Oran 1, vise à réaliser un dépistage moléculaire associé à un dépistage radiologique. Les tests de dépistage moléculaire débiteront durant la campagne « Octobre rose ».

L'objectif de ces tests est de déterminer la prédisposition au cancer du sein, afin d'améliorer le diagnostic et de le poser à des stades précoces. Ces tests se concentrent sur l'identification de mutations génétiques susceptibles de déclencher le cancer du sein, a précisé Dr Mokrane. Les résultats de cette étude pourraient permettre d'étendre ce processus de dépistage, en

particulier pour les femmes à haut risque. Il est à noter que la DSP de la wilaya d'Oran a également lancé, le 1er octobre, une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein et du col utérin, impliquant plus de 30 établissements de santé, ainsi que deux caravanes se rendant dans des zones reculées pour effectuer des dépistages à domicile chez les femmes.

RENTÉE SCOLAIRE

Collecte de dons de kits scolaires

Des associations et bénévoles se mobilisent au cours de la rentrée scolaire actuelle 2024-2025 pour soutenir et soulager les familles les plus démunies à travers des associations caritatives ou par de simples citoyens activant sur les réseaux sociaux en lançant des appels de dons pour collecter des kits scolaires pour les apporter aux familles nécessiteuses. Ainsi, et à titre d'exemple, l'Association «Piété

et bienfaisance» active depuis une douzaine d'années par des campagnes de collecte intitulée «Un cartable, un avenir». Et au cours de cette opération, des bénévoles se rendent dans les grandes surfaces et supermarchés des centres commerciaux pour solliciter vendeurs et clients à participer à cette initiative de dons. Et chacun est prié à contribuer en achetant un article ou deux pour alléger le

fardeau de certaines familles.

Hussein-Dey, siège de l'Association située à la cité Amirouche, des bénévoles qui activent au niveau de l'association ont réussi à collecter 787 cartables remplis de fournitures scolaires. Les affaires collectées permettront à chaque enfant de passer l'année en toute tranquillité. Et ces cartables ont été distribués à de nombreuses familles dans 5 wilayas, à savoir Alger, Ain

Defla, Boussaâda, Adrar et Bejaïa. Et là, il est important de souligner que pour assurer une aide efficace, l'Association sélectionne d'abord les familles bénéficiaires. En dehors de ces grandes campagnes, l'association «Piété et bienfaisance» met à la disposition des citoyens son numéro de téléphone et un numéro de compte bancaire pour la collecte d'aide financière ou autre.

ORGANISATIONS PATRONALES

La CNPA s'allie au CREA

Les deux organisations patronales affirment leur volonté commune de renforcer le rôle des institutions économiques algériennes, sans distinction entre secteur public ou privé, et d'en faire un lieu de création de richesses et d'opportunités d'emplois larges et permanents pour les jeunes, car elles sont le principal moteur du développement économique et social de notre pays.

La Confédération nationale du patronat algérien (CNPA) rejoint le Conseil algérien de relance économique (CREA). Le 5 octobre 2024, les membres des bureaux exécutifs de la Confédération nationale du patronat algérien et du Conseil algérien de relance économique se sont réunis sous la conduite des deux présidents, M. Mohand Said Nait Abdel Aziz et M. Kamal Mawla.

Cette réunion fait suite à la décision de la Confédération nationale du patronat algérien d'adhérer au Conseil algérien de relance économique, prise à l'unanimité par le président et les membres de la Ve Assemblée générale de la Confédération.

Les deux organisations patronales affirment leur volonté commune de renforcer le rôle des institutions économiques algériennes, sans distinction entre secteur public ou privé, et d'en faire un lieu de création de richesses et d'opportunités d'emplois larges et permanents pour les jeunes, car elles sont le principal moteur du développement économique et social de notre pays.

Les deux syndicats patronaux partagent les mêmes convictions quant à la démarche qui inspire leur travail et au dia-



logue ouvert et démocratique entre leurs membres, en plus de consulter le plus largement possible les autorités économiques nationales sur les possibilités exploitées pour soutenir les entreprises et construire une économie forte et compétitive.

Par ailleurs, le Conseil de Renouveau Economique Algérien considère le Président Chevalier Abdel Aziz comme l'un des pionniers du patronat syndiqué en Algérie, qui a fait de la Conféd-

ration Nationale du Patronat Algérien un syndicat leader dans le domaine économique sur la base des principes et des valeurs nationaux d'intégrité et de transparence.

C'est avec beaucoup d'honneur et de fierté que le Conseil de Renouveau Economique et son Président, M. Kamal Mawla, saluent ce rapprochement étroit qui répond à une vision partagée de la stratégie qui sera élaborée pour œuvrer ensemble au

développement économique de notre pays et améliorer le pouvoir d'achat des citoyens.

M. Kamal Mawla mesure le degré d'excellence qui place le Conseil de Renouveau Économique Algérien dans la continuité de l'héritage syndical algérien tel que fondé par le Moudjahid et président de la Confédération Nationale du Patronat Algérien, M. Mohand Said Nait Abdel Aziz. Le Conseil algérien de renouveau économique veillera tou-

jours à respecter cette histoire et cet héritage syndical en promouvant haut et fort le patriotisme économique et l'engagement citoyen de tous ses membres.

M. Kamal Mawla adresse ses sincères remerciements à M. Mohand Said Nait Abdel Aziz et aux membres de la Confédération Nationale du Patronat Algérien pour leur confiance et leur souhaite la bienvenue au Conseil de Renouveau Economique Algérien.

RAPPORT ANNUEL 2023 DE LA COSOB

La capitalisation boursière a progressé de 6,5%

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) vient de publier son rapport annuel 2023, un document qui dresse un bilan complet et approfondi sur les activités du marché financier algérien. L'activité du marché en 2023 a été particulièrement dynamique, selon le rapport de la COSOB, la capitalisation boursière a progressé de 6,5%, les volumes d'échanges ont triplé, s'élevant à 959 932 titres contre 229 783 titres au 31 décembre 2022.

De plus, la valeur transigée a connu une évolution de 268%, passant de 138,2 millions de dinars en 2022 à 508,9 millions de dinars en 2023. Le nombre d'ordres de bourse enregistrés en 2023 s'élève à 3 035, contre 3 000 ordres enregistrés en 2022. Par ailleurs, le volume global des ordres présentés au marché a, quant à lui, atteint 4 478 301 actions. Le secteur du capital-investissement a également enregistré 178 projets

financés par les cinq (5) sociétés agréées pour un montant total de 7,8 milliards de dinars.

"Ces chiffres reflètent une reprise significative de l'activité du marché, soutenue par la stabilité macroéconomique et les réformes prometteuses entreprises dans le pays. L'année 2024 s'annonce également sous de bons auspices, avec l'introduction en bourse du Crédit Populaire d'Algérie", indique la COSOB dans son rapport. Les chiffres clés retenus par la COSOB en 2023 concernent en premier lieu la capitalisation boursière qui a été de 71,8 milliards de dinars. concernant les titres cotés : 4 sur le marché principal, 1 sur le marché des PME un visa d'émission a été octroyé. les intermédiaires en opérations de bourse agréés : 10. les comptes titres : 20 268 (dont 19 821 personnes physiques). le volume des titres d'achat: 1 901 030 actions. Le volume des titres de vente : 2 577 271 actions alors Valeur transigée :

Marché principal : 503,2 millions de dinars, Marché PME : 5,6 millions de dinars. "L'année 2023 a été marquée par une intense activité réglementaire et une dynamique soutenue, témoignant de notre engagement constant à moderniser notre place financière et à accroître son attractivité. Notre priorité a été de renforcer le cadre réglementaire, notamment par la mise en œuvre de trois règlements importants (COSOB n°23-01, n°23-02 et n°23-03)" ajoute-t-on. Ces textes visent respectivement à créer un statut spécifique pour les conseillers en investissement participatif, à établir un système de fonds de garantie pour le marché, et à organiser de manière plus rigoureuse l'activité des négociateurs en bourse. "Ces nouvelles régulations enrichissent notre arsenal juridique et visent à soutenir l'innovation, à diversifier les sources de financement, à renforcer la confiance des investisseurs et à garantir le bon fonctionne-

ment de notre marché" indique la COSOB. qui précise " Parallèlement, nous avons lancé une consultation sur la révision du règlement général de la bourse, remplaçant un texte en vigueur depuis trois décennies.

Ce nouveau règlement adopté en octobre 2023, marque une étape importante vers l'harmonisation de nos pratiques boursières avec les standards internationaux".

Inès B.

Secteur du textile en Algérie, un marché prometteur

La deuxième édition du « Salon du textile d'Alger » s'est ouvert hier au Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger, avec la participation de 40 exposants venus de quatre pays leaders mondiaux dans le secteur du textile. L'événement, qui durera jusqu'au 8 octobre, mettra en lumière les dernières innovations dans l'industrie de l'habillement et des tissus, ainsi que des nouvelles créations dans le monde de la mode. Le représentant de la société turque « Meridyen », organisatrice du Salon algérien du textile, Emre Akcok, a affirmé lors d'une conférence de presse tenue à Alger, que la deuxième édition sera plus importante grâce à une participation de deux pays pivot dans l'industrie du textile, à savoir le Bangladesh et la Chine. Il a considéré l'Algérie comme un marché prometteur dans le domaine du textile, notant qu'il y a un intérêt croissant de la Turquie pour ce pays, que ce soit pour la commercialisation des produits turcs ou pour l'établissement de partenariats.

I.B.

INDUSTRIE DE LA SANTÉ ET IMAGERIE MÉDICALE

Algerac, partenaire de ImLab 2024

Pour sa 3ème Édition, le salon International des laboratoires et de l'imagerie médicale revient du 23 au 26 octobre 2024 au Palais des Expositions SAFEX Alger.

"Un rendez-vous majeur pour un partage des connaissances scientifiques mis au profit des professionnels et opérateurs économiques de l'industrie de la santé, des laboratoires et des acteurs du secteur de l'imagerie médicale au cours duquel seront mis en avant la production nationale en

matière de consommables, les instrumentations scientifiques, les matériels et équipements médicaux, les récentes innovations technologiques", indique ALGERAC dans un communiqué publié sur sa page facebook.

Pour cette nouvelle édition, ALGERAC tient à marquer l'événement par sa présence en qualité de « Partenaire » du Salon ImLab 2024 en vue de contribuer, eu égard à son rôle particulier dans l'accréditation des organismes

d'évaluation de la conformité, à promouvoir les avantages de l'accréditation, ses services et son expertise visant à assurer la conformité des pratiques aux normes internationales des laboratoires, des services médicaux ainsi que les centres d'imagerie.

Ce partenariat témoigne de la volonté et de l'engagement d'ALGERAC à soutenir le développement des structures du secteur de la santé en vue de renforcer leur compétitivité en formant les com-

pétences nécessaires et en garantissant un cadre de qualité conforme aux normes internationales notamment en matière de sécurité, de fiabilité des résultats d'analyses et une confiance dans le diagnostic.

"Ne manquez pas ImLab 2024 ! Découvrez les dernières innovations en diagnostic et médecine connectée à travers une exposition, des conférences et des ateliers", indique ALGERAC.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET DE READAPTATION BEJAIA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 411 004 001 006 197

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'année 2025, de l'établissement de **de rééducation et de réadaptation oued ghir Bejaia** et ses annexes (établissement de prévention Bejaia et prévention kherrata), en lots suivants, par marché à commandes :

- | | |
|--|--|
| -Lot n°01 : Alimentation Générale. | -Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches. |
| -Lot n°02 : lait et dérivés. | -Lot n°08 : Poissons frais. |
| -Lot n°03 : Fruits et Légumes fraîches | -Lot n°09 : Pain spéciale non réglemente |
| -Lot n°04 : Viandes Rouges Fraîches. | -Lot n°10 : Pâtes. |
| -Lot n°05 : Farine panifiable. | -Lot n°11 : gâteaux traditionnel. |
| -Lot n°06 : Œufs | |

N.B : La soumission peut porter sur un (01) ou plusieurs lots.

Peuvent participer à cet appel d'offres :

- 1- Toute Personne (physique ou morale) intéressée par le présent avis, inscrite au registre de commerce électronique avec code d'activité approprié ou au registre de l'artisanat et des métiers, ou détenant la carte professionnelle d'artisan pour le Lot n°09 : Pain ordinaire et Lot n°11 : gâteaux traditionnels, en relation avec l'objet du lot.
- 2- Disposant au minimum d'un (01) moyen de transport approprié, justifié par une carte grise ou un contrat de location notarié en cours de validité, assurance et contrôle technique en cours de validité pour les lots suivants : Lot n°03 : Fruits et Légumes fraîches, Lot n°05 : Farine panifiable, Lot n°09 : Pain spéciale, Lot n°10 : Pâtes et Lot n°11 : gâteaux traditionnels.
- 3- Disposant au minimum d'un (01) moyen de transport frigorifique justifié par une carte grise ou un contrat de location notarié en cours de validité, agrément sanitaire délivré par le service de l'inspection vétérinaire, assurance et contrôle technique au cours de validité pour les lots suivants : Lot n°01 : Alimentation Générale, Lot n°02 : lait et dérivés, Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches, Lot n°06 : Œufs, Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches et Lot n°08 : Poissons frais. Equipé d'une cabine frigorifique dont la surface est adéquate pour le transport de carcasse bovine ou coupé en deux.
- 4- Copie de mise à jour CNAS justifiant au minimum un (01) salarié déclaré en cours de validité.
- 5- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'une chambre froide, daté au cours de l'année de jagement de la procédure pour les lots suivants : Lot n°02 : lait et dérivés, Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches, Lot n°06 : Œufs, Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches.
- 6- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'un magasin de stockage daté au cours de l'année de lacement de la procédure pour le Lot n°01 : Alimentation Générale.
- 7- Références professionnelle dans l'objet du lot, Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public délivré à été contracté au cours des cinq (05) dernières années.

Les candidats peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économat de l'établissement de l'établissement de **rééducation et de réadaptation oued ghir Bejaia** sis à Route national n° 12 commune Oued Ghir Bejaia contre le paiement de 3.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant le dossier de candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière. Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

" à n° ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres."
avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01 / 2024
portant approvisionnement de l'établissement de rééducation et de réadaptation oued ghir Bejaia et ses annexes (établissement de prévention Bejaia et prévention kherrata) en denrée alimentaires.

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges, les offres des soumissionnaires doivent comporter :

- 1- **Dossier de candidature :**
 - Déclaration de candidature remplie datée et signée et cachetée, par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
 - Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
 - Toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 alinéa « A » du cahier des charges.
- 2- **L'offre technique comprendra :**
 - La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
 - Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
 - Mémoire technique justificatif datée et signée et cachetée, par le candidat.
- 3- **L'offre financière comprendra :**
 - La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
 - Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
 - Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

-Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les offres doivent être déposées, conformément au jour et à l'heure limite de dépôt des offres, correspondant au 21^{ème} jour du délai fixé pour la préparation des offres, de 08 h 00 à 12 h00 et ce au niveau de l'économat de l'établissement pénitentiaire.

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

-Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 à siège de **rééducation et de réadaptation oued ghir Bejaia**.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والنقل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA ADRAR
SERVICE DE DEVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES DES ROUTES

مديرية الأشغال العمومية
لولاية أدرار
مصلحة تطوير منشآت الطرق

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché N°101/SPM/MTPT/2023 du 25/07/2023 VISA CF N° 457 DU 10/08/2023 conclu entre la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Adrar et l'entreprise **SARL AL BRIKE**
- Vu l'ODS de demarage des travaux N°118/2023 du 29/08/2023
- Vu L'envoi N°1672 du 29/08/2023 Concernant l'installation de chantier et le demarage des travaux
- Vu L'envoi N°2095 du 07/11/2023 Concernant demarage des travaux et le renforcement chantier pars le matériels, matériaux, et moyens humains.
- Vu L'envoi de BET chargé des suivi N°06/2023 du 13/11/2023 Concernant larré des travaux.
 - Vu L'envoi N°2503 du 18/09/2024 Concernant reprise des travaux.
- Vu l'ODS de reprise des travaux N°98/2024 du 18/09/2024
- Vu la visite 24/09/2024 qu' il s'aver l'arré des travoux et l'abondment du chantier.

L' entreprise **SARL AL BRIKE -HMD WILAYA DE OUARGLA**

titulaire du marché de travaux Lot N°11-C : Réalisation d'un passage busé d'oued yahiaouabraham au PK 28+400 de route Ain Belbel – Matréoin sur 340 ml, est mise en demeure n°01, dans un délai de Huit jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans le B.O.M.O.P et/ou dans les quotidiens nationaux, de renforcer le chantier en moyens matériels ,humains et matériaux en qualités et quantité nécessaires à la réalisation des travaux.et de reprise les travaux, Faute de quoi des mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur, seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MSILA
DAIRA DE MAGRA
COMMUNE DE MAGRA
NIF : 099716000280672

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:15 /2024
- Conformément aux dispositions de la loi n° 23/12 du 05 août 2023 portant règles générales relatives aux marchés publics ; le président de l' APC de la commune de magra lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

LOCATION D'AUTOBUS TRANSPORTS SCOLAIRES L'ANNEE 2025 -DEUXIEME FOIS-
LOT 01 LIGNE OULADE MANSOUR + OULED MEBAREK
LOT 02 LIGNE EL DEBABA
LOT 03 LIGNE EL MALEH
LOT 04 LIGNE EL AMAYET
LOT 05 LIGNE OUDHEH

Les candidats peuvent retirer le dossier auprès du service technique de la commune contre paiement de **10.000,00 DA**
A chaque lot au guichet de Mr. Le trésorier communal de MAGRA.

Les dossiers doivent être constitués de 03 offres : 1-dossier candidature 2- dossier technique 3- dossier financée

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. déclaration de candidature remplie et signée et cachetée et dater.
2. déclaration de probité remplie et signée et cachetée et dater.
3. statut principale par a port aux sociétés (copie) .
4. registre de commerce électronique porte le Code d'activité qui convient (604.102) (copie) + contenu de l'activité.
5. Attestation de performance des cotisations fiscale et parafiscale en cour de validité (CASNOS -CNAS) (copie)
6. casier judiciaire délivré de moins de trois mois (copie originale).
7. l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois .
8. numéro fiscal (copie)
9. bilan financiers du 03 dernières années. (Copie).
10. l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC - 2021-2022. (Copie).
11. capacités techniques :

- moyens humains: liste des moyens humains signés par CNAS
- moyens matériels :liste de matérielle justifier (copie)
- références professionnelles références professionnelles des parells réalisés pendant 03 dernières années (copies)
- lois principale d'entreprise (pour le personne morale)
- attestation de dépôts des compte social de l'Anne dernière (pour le personne morale)
- pièces d'autorisation qui permet l'engagement des personne d'entreprise (pour le personne morale)

2- L'OFFRE TECHNIQUE :

1. une déclaration à souscrire remplie et signée et cachetée et dater
 2. le cahier des charger remplie et signée et cachetée et dater et parafal sur tous les pages .porte à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté "
- Une mémoire technique justificative remplie, signée, tamponnée, annotée et datée contenant le contenu de la term sheet (rédigée en entier et ne laissant pas de blancs) pour chaque session.

3- DOSSIER FINANCIÉE:

1. lettre de soumission remplie et signée et cachetée et dater
2. bordereaux des prix unitaire remplie et signée et cachetée et dater
3. devis quantitatif et estimatif remplie et Signé et cacheté et dater

le candidat doit prendre en considération les instructions . les conditions . les modèles . le terme qu'est dans le cahier des charge
Tous offre ne pas conforme au dossier de l'appel d'offre sera éliminé a cause de ne pas achever les condition noter dans le cahier des charge

Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière .

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales . "dossier de candidature", " offre technique" ou "offre financière", selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention

Les offres doivent adressées à Monsieur le Président de l' A.P.C. de MAGRA Wilaya de M'sila .
(a n .ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres)

LOCATION D'AUTOBUS TRANSPORTS SCOLAIRES L'ANNEE 2025 -DEUXIEME FOIS-

LOT CONCERNE-

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 Jours à compter de la publication de l'avis dans la presse ou Bomop à compter de 10:00 heures jusqu'à l'heure de l'ouverture par la commission d'ouverture des plis à 10:30 heures dans le même jour. De plus, le dernier jour est réservé au dépôt des offres, et Les cahiers de charge ne peuvent pas être retirés.
Cet avis tien lieu d'invitation des soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.
La durée de validité de la soumission est de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des soumissions.

TIMIMOUN

Valorisation du rôle des Oulémas dans le rayonnement et la diffusion du savoir

Président l'ouverture du colloque national intitulé «Le Gourara à travers l'histoire, l'Imam Mohamed Ben Abi El-Mizmari El-Aabkari», organisé à Timimoun, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a souligné l'importance de l'organisation de rencontres sur les Oulémas algériens.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a souligné, samedi dernier à Timimoun, l'importance d'organiser des rencontres sur les Oulémas (savants) algériens pour valoriser leur contribution au rayonnement et diffusion du savoir à travers le monde. Présidant l'ouverture du colloque national intitulé "Le Gourara à travers l'histoire, l'Imam Mohamed Ben Abi El-Mizmari El-Aabkari", M. Belmechdi a indiqué que "les rencontres braquant les lumières sur la vie et l'œuvre des savants algériens sont susceptibles de révéler leurs travaux aux générations futures et en faire une matière d'étude pour les chercheurs, universitaires et centres nationaux de recherches".

"L'Algérie compte de grandes compétences à même de lui permettre de consolider son



réfèrent religieux et l'identité nationale", a affirmé M. Belmechdi, avant de mettre l'accent sur "la nécessité de poursuivre le

programme prôné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour concrétiser le projet de l'Algérie triom-

phante". Initiée par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de imimoun, en coordination avec le laboratoire des manuscrits de l'université d'Adrar, la rencontre a permis aux participants, chercheurs, universitaires et Choyoukh, d'évoquer le Cheikh Mohamed Ben Abi El-Mizmari, sa vie et ses travaux dans différents domaines de la science et du savoir, ainsi que ses recherches linguistiques, philologiques et autres activités religieuses.

Le président du comité d'organisation du colloque, Dr. Mohamed El-Fatmi, de l'université d'Adrar, a évoqué succinctement la vie et les œuvres de l'Imam El-Aabkari (El-Mizmari) qui, a-t-il dit, "fait partie des symboles du savoir et du Fikh (jurisprudence) dans la région du Gourara", avant d'appeler à mettre en exergue ces hommes

de culte et érudits et faire connaître leurs œuvres aux générations futures.

Cheikh Abderrahmane El-Djouiri, imam agréé dans la wilaya de Bejaia, a abordé, de son côté, la riche bibliographie léguée par l'Imam El-Aabkari dans les domaines linguistique et philologique, dont les arts de la poésie et de la prose, ses voyages d'exploration scientifique au Soudan et dans le Hidjaz (Arabie Saoudite).

Le ministre des Affaires religieuses a, lors de la seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya de Timimoun, visité une exposition de manuscrits, la mosquée "Imam Malek Ibn Anes" ainsi que l'école coranique "Imam El-Aabkari" du cheikh Hadj Ahmed Khalil, où il s'est enquis des conditions d'enseignement et d'accueil des apprenants et du projet de son extension.

ORAN

Saisie de plus de 400 000 comprimés de psychotropes

Les services de la Direction régionale des douanes d'Oran ont réussi à saisir 407.200 comprimés de psychotropes et plus de 3,5 kilos de cocaïne, ainsi que l'arrestation de 10 individus, au cours du 3e trimestre 2024. Les mêmes services ont déjoué trois opérations distinctes visant à inonder le marché de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué, samedi dernier, un communiqué de cette direction. La première opération, menée par l'Inspection principale de contrôle des opérations spéciales de l'Inspection divisionnaires des Douanes au port d'Oran, a permis la saisie de 300.000 comprimés de psycho-

tropes, ainsi que des marchandises dissimulant une fraude, sachant que la valeur totale des amendes dues pour cette opération s'élève à plus de 630 millions DA, avec l'arrestation de l'auteur principal.

La deuxième opération a été menée par des agents de la division mobile affiliée à l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur, dans le cadre d'une activité opérationnelle conjointe avec un détachement de l'Armée nationale populaire, qui s'est soldée par la saisie de 3,566 kilos de cocaïne et des sommes d'argent estimées à 500.000 dinars et 9.000 euros, provenant des recettes du trafic, ainsi que

quatre voitures et une moto, avec l'arrestation de 4 individus.

Le montant global des amendes dues a été estimé à 750 millions DA, a-t-on rapporté. De son côté, la brigade d'inspection des passagers de l'Inspection divisionnaire des douanes du port d'Oran, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), a mené la troisième opération, qui a abouti à la saisie de plus de 100.000 comprimés de psychotropes.

Par ailleurs, trois voitures ont été récupérées et cinq individus ont été arrêtés. Le montant des amendes dues s'élève à plus de 100 millions DA, a ajouté la source. Les

10 individus arrêtés dans le cadre de ces affaires ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a conclu le communiqué.

CONSTANTINE

Deux personnes arrêtées pour trafic de psychotropes

Des éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la zone Palma, relevant de la Sécurité de wilaya de Constantine, ont saisi 6.045 capsules de psychotropes et interpellé deux suspects, a indiqué la cellule de communication de ce corps constitué.

Les policiers sont intervenus à la suite d'informations sur les activités d'un repris de justice commercialisant des

quantités importantes de substances psychotropes qu'il stocke dans son domicile, a-t-on précisé. L'enquête diligentée par les éléments de la BMPJ a permis d'identifier l'individu avant de l'arrêter près de son domicile, dont la perquisition a débouché sur la découverte, puis la saisie de la quantité de drogue susmentionnée et d'une somme de 420.000 dinars provenant de la vente de la

drogue, a fait savoir la même source, ajoutant qu'un complice du suspect a également été arrêté. Les deux individus arrêtés ont été déférés, à l'issue de la procédure d'enquête, devant la juridiction territorialement compétente pour «acquisition, stockage, commercialisation et trafic illicites de substances psychotropes de fabrication étrangère», a-t-on conclu.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À EL BAYADH

Plus de 38 000 quintaux de céréales produits

Une production céréalière, toutes variétés confondues, estimée à plus de 38.000 quintaux, a été enregistrée dans la wilaya d'El Bayadh, à l'issue de la campagne moisson-battage, clôturée dernièrement, selon la Direction locale des services agricoles (DSA). La même source a ajouté que la campagne 2023-2024 a concerné une superficie de plus de 2.500 hectares, répartis sur quelque 400 exploitations agricoles implantées dans plusieurs communes de la wilaya. Le volume global engrangé par les céréaliers de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest est réparti à raison de 29.000 quintaux de blé dur et plus de 460 quintaux de blé tendre, 8.200 quintaux d'orge

et un peu plus de 100 quintaux d'avoine, est-il précisé. La Coopérative des céréales et légumes secs a réceptionné, à l'issue de cette campagne, plus de 28.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, dont 25.000 quintaux de blé dur, a-t-on fait savoir de même source, qui a rappelé que le volume de la production céréalière engrangé durant la campagne de l'année écoulée est évalué à 53.000 quintaux récoltés sur une superficie de 3.300 hectares, dont plus de 29.000 quintaux ont été collectés par la CCLS locale. Par ailleurs, les préparatifs en prévision du lancement de la campagne labours-semences (2024-2025) ont été lancés, et ce, par la mise à la disposition des profes-

sionnels de la filière toutes les conditions devant garantir son succès, notamment en ce qui concerne la disponibilité des semences, des équipements et des intrants. D'autre part, des actions sont également entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien et d'accompagnement des céréaliers de la région, notamment celles relatives à la disponibilité des infrastructures de stockage, a révélé la DSA qui a fait part du lancement, prochainement, des travaux de réalisation de 7 dépôt de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux, dans les communes de Boualem, El Kheiter, Bougtob, Rogassa, Brizina, Labiod Sidi Cheikh et El M'hamra.

BATNA Mise en service de huit cantines scolaires

Huit nouvelles cantines scolaires ont récemment été mises en service dans la wilaya de Batna, a-t-on appris auprès du directeur de l'éducation de la wilaya en marge de la rencontre élargie organisée au siège de la direction à l'intention des cadres du secteur, des directeurs d'établissements éducatifs et des responsables syndicaux pour évaluer la rentrée scolaire 2024-2025. M. Othmane Hamna a précisé que toutes ces cantines se trouvent dans des zones reculées et difficiles d'accès. Les travaux de construction de plus de 20 autres cantines scolaires à travers différentes communes de la wilaya se poursuivent actuellement, avec des taux d'avancement variables. Chaque restaurant dont les travaux sont achevés sera immédiatement mis en service afin d'améliorer la prise en charge des élèves en matière de restauration scolaire, en particulier ceux résidant dans les zones reculées et montagneuses, a ajouté le responsable. Selon le même responsable, des repas chauds sont servis aux élèves dans les 526 cantines scolaires réparties dans les écoles primaires de la wilaya, et ce, dès le premier jour de la rentrée scolaire 2024-2025. La wilaya de Batna a alloué une somme importante de son budget, dépassant les 2 milliards de dinars, pour couvrir les dépenses liées à la restauration scolaire et fournir des repas chauds aux élèves durant l'année scolaire en cours, selon le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek, lors du lancement de la nouvelle année scolaire.

UNE MALADIE ÉVITABLE DONT ON PEUT GUÉRIR

Comment prévenir le paludisme ?

Le paludisme n'est pas contagieux et ne peut pas se transmettre d'une personne à une autre ; il est transmis par les piqûres d'anophèles femelles. L'OMS recommande un diagnostic rapide des cas suspects de paludisme. Si le paludisme à falciparum n'est pas traité dans les 24 heures, l'infection peut évoluer vers une forme grave, voire mortelle.



Le paludisme est une maladie fébrile aiguë causée par le parasite *Plasmodium* qui se transmet aux êtres humains par les piqûres de moustiques anophèles femelles infectées. Potentiellement mortelle, elle sévit principalement dans les pays tropicaux. Selon l'Organisation mondiale de la santé, il s'agit d'une maladie évitable dont on peut guérir. Cependant, en l'absence de diagnostic rapide et de traitement efficace, un cas de paludisme non compliqué peut évoluer vers une forme grave de la maladie, souvent mortelle si elle n'est pas traitée.

Le paludisme n'est pas contagieux et ne peut pas se transmettre d'une personne à une autre ; il est transmis par les piqûres d'anophèles femelles. Cinq espèces de parasites sont responsables du paludisme chez les êtres humains et deux de ces espèces - *Plasmodium falciparum* et *Plasmodium vivax* - sont particulièrement dangereuses. D'après l'OMS, on

recense plus de 400 espèces différentes de moustiques anophèles et environ 40 d'entre elles, appelées espèces vectrices, peuvent transmettre la maladie. Près de la moitié de la population mondiale est exposée au risque paludisme. En 2022, on estime que 249 millions de personnes ont contracté cette maladie dans 85 pays. Cette même année, le paludisme a fait environ 608 000 morts. Certaines personnes sont plus susceptibles de contracter une forme grave de paludisme que d'autres. Les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les personnes atteintes du VIH/sida sont particulièrement à risque. Parmi les autres groupes vulnérables, on compte notamment les per-

sonnes qui se rendent dans des zones à transmission intense sans avoir développé une immunité partielle à l'issue d'une exposition prolongée ou qui ne suivent pas de traitement chimiopréventif, comme les migrants, les populations mobiles et les voyageurs.

Certaines personnes vivant dans des zones où le paludisme est répandu développeront une immunité partielle. Bien que l'immunité partielle ne confère jamais une protection totale, elle réduit le risque que l'infection entraîne une forme grave de la maladie. C'est pourquoi la plupart des décès causés par le paludisme en Afrique surviennent chez de jeunes enfants, tandis que dans les zones de faible transmission où la population est peu immunisée, tous les groupes d'âge sont exposés à un risque.

maladie. Cette maladie peut être diagnostiquée au moyen de tests permettant de détecter la présence des parasites à l'origine de la maladie. Il existe deux grands types de tests : l'examen au microscope des frottis sanguins et les tests de diagnostic rapide. Grâce aux tests de diagnostic, les prestataires de santé sont en mesure de distinguer le paludisme d'autres causes d'affection fébrile, ce qui permet de déterminer plus aisément le traitement approprié.

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE

Le paludisme est une maladie qui peut être traitée. Les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) sont les meilleurs traitements antipaludiques disponibles à ce jour et constituent une composante essentielle du traitement recommandé contre le paludisme à falciparum, le parasite du paludisme le plus meurtrier au monde.

Les CTA associent 2 produits pharmaceutiques actifs dont les mécanismes d'action diffèrent, notamment des dérivés de l'artémisinine extraits de la plante *Artemisia annua* et un médicament associé.

Le rôle de l'artémisinine est de réduire le nombre de parasites au cours des 3 premiers jours de traitement, tandis que celui du médicament associé est d'éliminer les parasites résistants. Sachant qu'aucune alternative aux dérivés de l'artémisinine ne devrait être mise sur le marché avant plusieurs années, il convient de préserver l'efficacité des CTA ; c'est pourquoi l'OMS recommande que ce traitement ne soit administré qu'aux personnes testées positives. L'OMS n'appuie pas la promotion ou l'usage de produits à base de matières végétales d'*Artemisia* (qu'il s'agisse d'infusions, de comprimés ou de capsules) dans le cadre de la prévention ou du traitement du paludisme.

Au cours de la dernière décennie, la résistance des parasites aux médicaments antipalu-

diques s'est muée en menace dans la lutte contre le paludisme, en particulier dans le bassin du Mékong. Par ailleurs, l'OMS est préoccupée par de récentes informations faisant état de formes pharmacorésistantes du paludisme en Afrique. À ce jour, une résistance a été établie chez 3 des 5 espèces de plasmodies responsables du paludisme chez l'être humain : *P. falciparum*, *P. vivax* et *P. malariae*. Cependant, presque tous les patients infectés par des parasites résistants à l'artémisinine traités au moyen d'une CTA se sont entièrement rétablis, lorsque le médicament associé était hautement efficace.

L'agence de l'ONU met en avant les mesures de prévention pour éviter le paludisme. La lutte antivectorielle est la principale stratégie utilisée pour prévenir le paludisme et réduire sa transmission. Deux méthodes de lutte antivectorielle sont efficaces pour protéger les personnes vivant dans des pays où le paludisme est endémique : l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, ce qui permet de protéger les personnes contre les piqûres de moustique pendant leur sommeil et de tuer les moustiques qui tentent de se nourrir, et la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations, qui consiste à appliquer un insecticide sur les surfaces de repos des moustiques - murs intérieurs, avant-toits, plafonds des habitations et autres structures domestiques. L'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide est l'intervention antivectorielle la plus pratique pour les voyageurs. L'OMS tient à jour une liste de produits de lutte antivectorielle dont l'innocuité, l'efficacité et la qualité ont été éprouvées. Traitements chimiopréventifs et chimioprophylaxie. Bien que conçus pour traiter des personnes déjà infectées par le paludisme, certains médicaments antipaludiques peuvent également être utilisés pour prévenir la maladie. Parmi les traitements chimiopréventifs antipaludiques destinés aux personnes vivant dans des zones d'endémie actuellement recommandés par l'OMS figurent le traitement préventif intermittent pendant la grossesse, la chimioprévention du paludisme pérenne et la chimioprévention du paludisme saisonnier. Des traitements chimioprophylactiques sont par ailleurs administrés aux personnes se rendant dans des zones d'endémie et peuvent s'avérer d'une grande efficacité lorsqu'ils sont associés à l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Le risque d'infection est plus élevé dans certaines régions que dans d'autres en raison de différents facteurs, comme les espèces de moustiques présentes localement. En outre, le risque d'infection peut varier selon la saison, en sachant que c'est durant la saison des pluies dans les pays tropicaux qu'il est le plus élevé. **A.B.**

CANCER DU SEIN

Importance du dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes enceintes

Les participants à des portes ouvertes sur la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, organisées samedi à l'hôpital Mère et Enfant de Sétif, ont insisté sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie, notamment par les femmes enceintes. La cheffe du service de chirurgie gynécologique et obstétricale de cet établissement de santé, le Pr Leila Chouali, a indiqué que le diagnostic précoce du cancer du sein «réduit les risques liés à ce mal, en particulier chez les femmes enceintes, et participe à la préservation de la santé de la femme et de son fœtus». Le Pr Leila Chouali a déclaré, qu'une «grande importance est accordée, en 2024, au mois d'«*October Rose*» pour sensibiliser les femmes, en général, et les femmes enceintes, en particulier, à la nécessité du dépistage précoce de cette maladie». «Le dépistage précoce du cancer du sein, qui est l'un des plus couramment diagnostiqués chez la femme, permet d'en gué-

rir et de préserver la santé de la femme enceinte et de son enfant à naître», a-t-elle ajouté. Les statistiques récentes «révèlent que les femmes en état de grossesse sont également exposées au cancer du sein à un taux variant entre 2 et 5 % de l'ensemble des cas de cancer du sein chez la femme», a-t-elle annoncé. Elle a particulièrement insisté sur la nécessité de «ne pas hésiter» et de «ne pas avoir peur de se faire examiner pour vérifier la santé du sein», tout en sensibilisant à l'importance du dépistage de cette maladie qui est «facile à contrôler et à traiter lorsqu'elle est détectée précocement». Elle a également appelé au «respect d'un régime alimentaire sain et à des exercices physiques, tout en se gardant de fumer, entre autres précautions», avant d'appeler les associations spécialisées à «intensifier les campagnes de sensibilisation destinées aux femmes, en général, et aux femmes enceintes en particulier».

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU PALUDISME ?

Les premiers symptômes du paludisme apparaissent généralement 10 à 15 jours après la piqûre d'un moustique infecté. De la fièvre, des maux de tête et des frissons sont généralement ressentis, bien que ces symptômes puissent être légers et difficiles à attribuer au paludisme. Dans les zones d'endémie, les personnes ayant développé une immunité partielle sont susceptibles d'être infectées sans présenter le moindre symptôme (infections asymptomatiques).

L'OMS recommande un diagnostic rapide des cas suspects de paludisme. Si le paludisme à falciparum n'est pas traité dans les 24 heures, l'infection peut évoluer vers une forme grave, voire mortelle. Le paludisme grave peut provoquer une défaillance multiviscérale chez les adultes, tandis que chez les enfants, il se manifeste souvent par une anémie sévère, une détresse respiratoire ou du neuropaludisme. Le paludisme humain causé par d'autres espèces de *Plasmodium* peut entraîner une forme grave et potentiellement mortelle de la

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Kais Saied part favori

Saied jouit encore «d'un soutien non négligeable dans les classes populaires», selon l'expert de l'International Crisis Group, Michaël Ayari. Seuls deux candidats vont affronter M. Saied, 66 ans, sur initialement 17 postulants, écartés par l'Isie pour des irrégularités.

Le président tunisien Kais Saied salue la foule à l'extérieur d'un bureau de vote à Tunis après avoir voté lors de l'élection présidentielle dans ce pays d'Afrique du Nord. Les Tunisiens ont commencé à voter hier pour élire leur président, un scrutin qui donne le chef d'Etat sortant Kais Saied largement favori dans un contexte où la population est préoccupée par ses difficultés économiques. Les bureaux de vote ont ouvert à 08H00 (7H00 GMT) pour accueillir 9,7 millions d'électeurs inscrits, ont constaté des journalistes de l'AFP. Ils fermeront à 18H00 locales. L'autorité électorale Isie prévoit des résultats préliminaires «au plus tard» mercredi. Dans un bureau du centre ville, rue de l'Inde, une douzaine de personnes, surtout des hommes âgés, faisaient déjà la queue pour déposer leur bulletin de

vote. Dans le berceau en 2011 des révoltes démocratiques du Printemps arabe, seuls deux candidats vont affronter M. Saied, 66 ans, sur initialement 17 postulants, écartés par l'Isie pour des irrégularités. Le premier est un ex-député de la gauche panarabe, Zouhair Maghzaoui, 59 ans, et le deuxième, Ayachi Zammel, un industriel libéral de 47 ans, inconnu du grand public mais emprisonné depuis début septembre. En moins d'un mois, cet ancien député, soutenu par des forces de gauche et des personnalités de l'ancienne majorité parlementaire, a été condamné à 14 ans et deux mois de prison pour des soupçons de faux parrainages, dans trois procédures séparées. M. Saïed, élu en 2019 à près de 73% des voix (et 58% de participation), était encore populaire quand ce spécialiste de droit Constitutionnel à l'ima-



ge d'incorruptible s'était emparé des pleins pouvoirs à l'été 2021, promettant l'ordre après des années d'instabilité politique. Trois ans plus tard, beaucoup de Tunisiens lui reprochent d'avoir surtout consacré

son énergie à régler ses comptes avec ses opposants, en particulier le parti islamoc conservateur Ennahdha, dominant sur la décennie de démocratie ayant suivi le renversement du dictateur Ben Ali en 2011. Disant vouloir «sauver la Tunisie de traîtres» sous influence étrangère, le président Saied jouit encore «d'un soutien non négligeable dans les classes populaires», selon l'expert de l'International Crisis Group, Michaël Ayari, mais il est

«critiqué pour son incapacité à sortir le pays d'une profonde crise économique», marquée par un pouvoir d'achat en chute libre. Jeudi, M. Saied a appelé à «voter massivement» car, a-t-il promis, après «une longue guerre contre les forces du complot» ayant «infiltré de nombreux services publics et perturbé des centaines de projets, la traversée va commencer» vers «la construction d'une nouvelle Tunisie».

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Biden s'inquiète que la campagne ne soit pas «pacifique»

« Les choses que Trump a dites et celles qu'il a dites la dernière fois lorsqu'il n'aimait pas le résultat de l'élection étaient très dangereuses », a alerté le président américain. A l'approche du scrutin du 5 novembre, opposant la vice-présidente démocrate Kamala Harris à l'ancien dirigeant républicain Donald Trump, les illustrations d'une société américaine à cran sont omniprésentes. Les centres électoraux des comtés les plus disputés, cibles il y a quatre ans de vives tensions, se sont mués en forteresses, protégées par des clôtures en fer forgé et des détecteurs de métaux. «Rhétorique ». La certification des résultats de la présidentielle au Capitole, théâtre le 6 janvier 2021 d'une attaque de trumpistes déchaînés, sera cette fois encadrée par le plus haut niveau de sécurité possible pour un événement officiel. La crainte est que, une fois encore, le vote soit si serré qu'il faille non pas des heures, mais des jours entiers pour déclarer un vainqueur. Donald Trump, qui n'a jamais reconnu sa défaite en 2020, a déjà posé les premiers jalons d'une nouvelle contestation, accusant vendredi les démocrates de « tricher comme des diables », lors d'une réunion publique avec des électeurs. Le candidat républicain a aussi imputé la seconde tentative d'assassinat dont il a été victime à la « rhétorique » de ses adversaires, quand les démocrates l'accusent au contraire d'être l'instigateur d'un climat politique parfois irrespirable. « Terriblement ». Le septuagénaire républicain retournera d'ailleurs samedi sur les lieux de la première tentative d'assassinat, où il a réchappé de peu en juillet aux balles d'un tireur, dans la ville de Butler en Pennsylvanie, pour un nouveau meeting de campagne. Il sera accompagné d'un invité de marque : Elon Musk,

l'homme le plus riche du monde, propriétaire de X, Tesla, ou encore SpaceX. Avant cela, Donald Trump était vendredi en Géorgie, Etat durement frappé par l'ouragan Héléne, qui a fait plus de 200 morts aux Etats-Unis. Lors de ce déplacement, il a reproché à la Maison Blanche d'avoir « terriblement » géré cette crise. Et accusé, sans preuves, l'administration Biden d'avoir détourné des fonds de l'agence fédérale de réponse aux catastrophes naturelles pour les redistribuer à des migrants. Kamala Harris était quant à elle dans le Michigan, Etat-clé de la région des Grands Lacs et symbole du déclin industriel aux Etats-Unis à partir des années 1980. La candidate démocrate a commencé son déplacement dans la grande ville de Detroit, berceau de l'industrie automobile américaine, où elle veut renforcer son image de candidate pro-syndicats. L'électorat ouvrier était traditionnellement favorable aux démocrates, mais Donald Trump a réussi depuis son entrée sur la scène politique à s'attirer les faveurs de nombre de ses membres. Pour tenter d'estomper cet exode, Kamala Harris pourra bénéficier ces prochaines semaines d'un appui de poids en la personne de Barack Obama. Toujours très populaire, le premier président noir de l'histoire des Etats-Unis va se rendre sur le terrain dans plusieurs Etats-clés jusqu'au scrutin du 5 novembre, a annoncé vendredi l'équipe de campagne de la vice-présidente démocrate. Dans le Michigan, Kamala Harris a également fait escale à Flint, tristement célèbre pour avoir connu un immense scandale de contamination de l'eau potable au plomb. « Vous le savez mieux que personne Flint, l'accès à l'eau propre devrait être un droit pour tous », a assuré la vice-présidente sous les vivats de la foule.

La Russie appelle l'Occident à lever les sanctions visant l'Afghanistan

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a appelé vendredi l'Occident à lever les sanctions visant l'Afghanistan dirigé par les talibans et à prendre la «responsabilité» de la reconstruction de ce pays ravagé par des décennies de guerre. «Nous appelons avec insistance les pays occidentaux à reconnaître leur responsabilité pour la reconstruction post-conflit de l'Afghanistan, à lever les sanctions et à rendre à Kaboul ses actifs», a déclaré M. Lavrov, lors de l'ouverture des discussions sur l'Afghanistan. Ces discussions réunissent vendredi à Moscou des émissaires de l'Afghanistan, notamment son chef de la diplomatie Amir Khan Muttaqi, et ceux de ses pays voisins du Moyen-Orient et d'Asie centrale. La Russie est «convaincue qu'il est nécessaire de maintenir un dialogue pragmatique avec les

autorités en place en Afghanistan», a souligné M. Lavrov, en estimant qu'une «coopération constructive» avec le régime des talibans «correspond aux intérêts de la sécurité et du développement économique de la région». Si la Russie n'a pas pour l'heure retiré les talibans de sa liste des organisations «terroristes», M. Lavrov avait annoncé fin mai qu'elle allait bien le faire, sans en préciser les délais. «Ce n'est pas une question de la volonté. Une décision de principe a été prise à cet égard», a assuré vendredi à la presse l'émissaire du Kremlin pour l'Afghanistan, Zamir Kaboulov, à l'issue de discussions. «Ce processus doit être organisé dans le cadre du champ légal russe (...). J'espère qu'on annoncera très prochainement une décision définitive», a-t-il ajouté, cité par l'agence de presse RIA Novosti.

Danemark : deux «explosions» à proximité de l'ambassade d'Israël

La police danoise a annoncé mercredi enquêter sur deux «explosions» survenues «tard dans la nuit» à proximité de l'ambassade d'Israël dans la banlieue de Copenhague. «Personne n'a été blessé et nous menons des enquêtes préliminaires sur

les lieux», a indiqué la police sur X. Les explosions, dont l'ampleur n'a pas été précisée, se sont produites à «proximité immédiate» de l'ambassade d'Israël, a indiqué lors d'un point presse le porte-parole de la police, Jakob Hansen. «Il est trop tôt pour dire

s'il y a un lien» entre les explosions et l'ambassade, a-t-il ajouté, précisant que la police allait être présente sur place pendant «de nombreuses heures». L'ambassadeur d'Israël au Danemark, David Akov, s'est dit «choqué par l'effroyable incident survenu

près de l'ambassade il y a quelques heures», dans un message sur X. «Nous faisons entièrement confiance aux autorités danoises et à la police dans leur enquête», a-t-il ajouté. La police a donné peu de détails sur l'incident qui s'est produit selon elle

«tard dans la nuit». L'ambassade d'Israël est située dans la banlieue aisée d'Hellerup, au nord de Copenhague, dans un quartier qui compte beaucoup de représentations étrangères comme la Roumanie, la Thaïlande mais aussi l'Iran et la Turquie.

DÉBUT AUJOURD'HUI DU STAGE DE L'EN

Amoura et Aït Nouri rassurent Petkovic

C'est aujourd'hui, lundi 7 octobre, que débutera le stage de la sélection nationale de football en prévision de la double confrontation face au Togo dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025.

Le premier match aura lieu le 10 octobre au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba à 20h00, tandis que le second se jouera le 14 octobre au stade de Kégué de Lomé, à 17h00. Le sélectionneur des Verts, Vladimir Petkovic, avait convoqué 26 joueurs pour ce rendez-vous, dont quatre évoluant au championnat national. De nouveaux éléments ont été appelés pour la première fois pour évoluer avec les Verts, à l'exemple du gardien du CSC, Zakaria Bouhelfaya, l'attaquant du Herta Berlin, Islam Maza, alors que Bouanani et Touba sont de retour en sélection. Pour ce qui est de Belaïli, Petkovic, a expliqué sa mise à l'écart, par le fait qu'il souhaitait lui accorder encore plus de temps pour s'adapter avec son nouveau-ancien club, l'Espérance de Tunis qui est engagé sur plusieurs fronts, dont le championnat tunisien, la Ligue des champions d'Afrique et même la Coupe du Monde des clubs. Pour ce qui est du programme de ce stage, les joueurs devraient être regroupés ce soir au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, avant de se rendre mercredi à Annaba pour préparer sur place le match aller face au Togo. Par ailleurs, certains joueurs de

l'EN continuent de s'illustrer dans leurs championnats respectifs, ce qui devrait rassurer encore plus le sélectionneur national, Petkovic, qui souhaite obtenir la meilleure version de ces éléments. C'est le cas de l'attaquant de Wolfsburg, Mohamed Amine Amour, qui continue à être décisif avec son club, et en délivrant deux passes au cours du match face à Bochum qui ont ramené les deux buts du club allemand, en plus d'avoir provoqué un penalty. A souligner qu'avec ses deux passes décisives, Mohamed Amoura devient le meilleur passeur en Bundesliga cette saison, à égalité avec l'attaquant anglais du Bayern Munich Harry Kane. De son côté, le piston gauche de l'EN, et joueur du club anglais de Wolverhampton, Rayan Aït-Nouri est parvenu encore une fois à se mettre en valeur. Aït-Nouri (23 ans) a, de nouveau, permis aux siens de marquer en déplacement sur le terrain de Bournemouth. Malgré une défaite (5/3), Aït-Nouri continue à se valoriser en délivrant une passe décisive et en marquant, lui permettant de surnager dans le marasme collectif des siens. Annoncé proche d'un départ à l'été 2024, Aït-Nouri n'avait finalement pas fait l'objet d'une offre



concrète de la part de Liverpool ou de Chelsea mais il n'en est pas impacté dans ses performances. De bonne augure, donc, avant le double duel face au Togo.

ADIDAS DÉVOILE ENFIN LES NOUVEAUX MAILLOTS

Sur un tout autre volet, l'équipementier allemand des Verts, Adidas, et près les fuites qui ont eu

lieu au mois de septembre, a enfin dévoilé le nouveau jeu de maillot de l'équipe d'Algérie. Même si des photos du maillot plus nettes que celle du shooting sont aussi parues depuis un mois, c'est la première fois que la tenue qui est déjà en vente dans certains pays, est officiellement annoncée par l'équipementier. Du côté de la fédération

algérienne de football, aucune information ni photos ne sont parus alors que la réalité fait ressortir que des images issues d'un shooting qui a eu lieu lors du derniers stage des Verts ont déjà fuité. Les Verts devraient porter ces tenues jusqu'à 2026 avec une éventuelle participation à la Coupe du Monde.

Marouane A.

DARÉ NIBOMBÉ (TOGO) :

«On veut aller chercher les six points face à l'Algérie»

Le sélectionneur du Togo Daré Nibombé, a indiqué que l'objectif des Eperviers, «est d'aller chercher les six points», à l'occasion de la double confrontation face à l'Algérie les 10 et 14 octobre pour le compte des deux prochaines journées des qualifications de la CAN 2025.

«L'objectif est de jouer notre chance à fond sur les deux confrontations. On joue pour gagner.

Tout cela reste un match de football, il n'y a rien d'impossible. On veut aller chercher les six points par rapport à ces deux prochains matchs», a déclaré Daré Nibombé en conférence de presse, en marge de l'annonce des joueurs retenus pour affronter l'Algérie. Désigné coach des «Eperviers» en septembre dernier,

Daré Nibombé a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Aïn (Emirats arabes unis) Kodjo Fodoh Laba, trop juste après son retour de blessure. «Sincèrement, cela a été difficile de faire la liste car la situation de plusieurs joueurs n'a pas évolué depuis le mois de septembre. Il y en a qui joue très peu et si on devait rester sur nos critères de sélection, il y aurait très peu de joueurs sur cette liste.

Mais j'ai échangé suffisamment avec les joueurs pour leur expliquer ce qu'ils doivent faire en dépit du faible temps de jeu en club pour être compétitif quand ils arrivent en sélection», a-t-il expliqué. Et d'enchaîner : «Je ne suis pas vraiment inquiet. Déjà sur le match contre le Libe-

ria quand on a perdu Boateng et Homa-woo, on a compensé avec Akueson et Bessile.

Il y a toujours des ajustements à faire après je peux être inquiet parce que ça perturbe la stabilité de l'équipe. J'aimerais bien jouer avec les mêmes joueurs à chaque fois pour avoir une sérénité au niveau de la cohésion et de la relation avec les joueurs. Mais on n'a pas cette opportunité par rapport au dernier regroupement, mais nous allons croiser les doigts pour que la situation évolue favorablement pour nous dans les mois à venir.

Que tout le monde soit apte à faire la liste après avoir été présélectionné». Les Verts accueilleront le Togo le 10 octobre à

20h00 au stade 19 mai 1956 d'Annaba avant de se rendre à Lomé pour la manche retour prévue le 14 octobre à 17h00 au stade de Kégué. Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputés en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2). L'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

LIGUE 1 MOBILIS

L'avertissement pour contestation désormais maintenu

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé samedi qu'à l'avenir, l'avertissement infligé à un joueur, un entraîneur ou un dirigeant pour contestation de décision dans le championnat professionnel de Ligue 1, sera désormais maintenu dans la fiche du contestataire. Jusque-là, et à la faveur de l'amendement introduit en novembre 2023 au sujet de cette infraction, la Fédération algérienne (FAF) avait substitué la suspension automatique par une amende de 100.000 DA, en annulant l'avertissement. Mais dans la circulaire du 3 octobre

courant, la FAF a porté à la connaissance des différentes Ligues que «les avertissements signalés pour contestation de décision depuis le début de la saison en cours doivent être pris en considération dans le traitement des affaires disciplinaires», ajoutant que «les montants des amendes décidés en novembre dernier sont maintenus». Pour ce qui est des clubs évoluant dans le Championnat amateur, les joueurs contestataires écoperont d'une amende de 50.000 DA pour les seniors et 20.000 DA pour les jeunes catégories.

LIGUE 2 AMATEUR (G^R. CENTRE-OUEST - 3^E JOURNÉE)

Regroupement en tête du classement

L'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret, vainqueurs respectifs du NA Hussein-Dey (2-1) et du SC Mecheria (4-0), ont rejoint en tête du classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly accrochés par la JS El Biar (0-0) et le WA Mostaganem (1-1), à l'issue des matchs de la troisième journée de Championnat disputés samedi. Dans le derby algérois face au NAHD, l'ES Ben Aknoun a réussi à enchaîner un deuxième succès de rang grâce aux buts de Mokrani et Badis, au moment où la JSM Tiaret a atomisé la lanterne rouge du classement le SC Mecheria (4-0), avec quatre buts inscrits en deuxième mi-temps. Ces succès à domicile ont permis à l'ESBA et la JSMT de rejoindre en tête du classement, l'ASM Oran accrochée au stade Habib Bouakeul par le nouveau promu, la JS El Biar (0-0), et le MCB Oued Sly tenu en échec par le WA Mostaganem (1-1). Derrière le quatuor de tête, le

GC Mascara qui a obtenu le point du match nul à Saida face au MCS (0-0), est revenu à hauteur d'El Biar au cinquième rang du classement avec cinq points. Cette troisième journée de compétition a également été marquée par la première victoire éclatante de l'autre promu, l'US Béchar Djedid devant l'ESM Koléa (4-0). A la faveur de ce large succès, les Bécharis (4 points) quittent le bas du classement, se hissant à la septième place aux côtés du NA Hussein-Dey, du WA Mostaganem et du SKAF Khemis, qui a battu le RC Arbaâ (2-0). Dans le bas du classement, le RC Kouba (12e, 2 points) a concédé un deuxième faux pas à domicile en faisant match nul (1-1) face au CR Témouchent (14e, 1 point), réduit à dix durant les dix dernières minutes de la rencontre. Une contre-performance qui risque de provoquer des remous au sein de l'équipe qui ambitionne de retrouver l'élite cette saison.

ANGLETERRE

Liverpool domine un podium inchangé avant la trêve

Liverpool a conservé à Crystal Palace (1-0) sa première place avant la trêve internationale d'octobre samedi soir, une sixième victoire en sept matches qui lui permet de garder un point d'avance sur Manchester City et Arsenal, renversants contre Fulham (3-2) et Southampton (3-1).

Les «Reds» ont fait le job à Selhurst Park grâce à un but précoce de Diogo Jota (9e) et un nouveau «clean sheet» de leur défense, la meilleure cette saison avec seulement deux buts encaissés. Ils ont pourtant perdu en seconde période leur gardien Alisson Becker, visiblement victime d'une rechute aux ischio-jambiers.

Mais en l'absence de Caoimhin Kelleher, malade, le troisième gardien Vitezslav Jaros a tenu la baraque pour sa grande première à 23 ans. Crystal Palace, reléguable, s'est montré trop timide pour inquiéter l'équipe d'Arne Slot, sauf en fin de seconde période, après l'entrée de l'attaquant français Jean-Phi-



lippe Mateta. Liverpool (1er, 18 points) poursuit son début de saison quasi parfait sous les ordres du Néerlandais.

Le successeur de Jürgen Klopp devra en revanche négocier un enchaînement vertigineux de sommets après la trêve, avec notamment Chelsea, Arsenal, Aston Villa et Manchester City. Manchester City, (2e, 17 pts) a effacé l'ouverture du score

d'Andreas Pereira (26e, 0-1) par un doublé du milieu croate Mateo Kovacic (32e, 47e), doublure efficace du blessé longue durée Rodri.

Les quadruples champions en titre ont poussé leur avantage grâce à Jérémy Doku (82e, 3-1) puis connu une dernière frayeur quand Rodrigo Muniz (89e, 3-2) a réduit l'écart, sans conséquence.

SAKA PORTE ARSENAL

De son côté, Arsenal (3e, 17 pts) a mis du temps à fendre la défense de Southampton. Ce sont même les «Saints» qui ont ouvert le score (55e, 0-1) après un ballon perdu par Raheem Sterling, titulaire pour la première fois avec les «Gunners» en Premier League. Les Londo- niens, sans s'affoler, ont cependant réussi à renverser leurs

visiteurs grâce à Bukayo Saka, encore déterminant. L'ailier droit anglais, au pressing, a récupéré un ballon qu'il a glissé à Kai Havertz (58e, 1-1), a adressé un centre parfait pour l'entrant Gabriel Martinelli (68e, 2-1) puis inscrit un dernier but (87e, 3-1). Plus tôt, West Ham a surclassé le promu Ipswich 4-1 au London Stadium, où le nouvel entraîneur Julen Lopetegui n'avait encore jamais gagné. La deuxième victoire des «Hammers» cette saison a été enclenchée après 48 secondes par un but de Michail Antonio (1re, 1-0). Ipswich est revenu au score cinq minutes après, mais s'est effondré ensuite. Brentford a aussi ouvert le score très rapidement lors d'un match spectaculaire remporté 5-3 contre Wolverhampton.

Les «Bees» n'ont pas marqué dès la première minute, contrairement à leurs trois matches précédents, mais ils l'ont fait dans la deuxième! «Nous devenons lents», s'est amusé le club de Londres sur la plateforme X après le but de Nathan Collins, inscrit 76 secondes après le coup d'envoi.

Leicester s'est imposé 1-0 contre Bournemouth, la première victoire d'un promu cette saison.

ITALIE

L'Inter de Milan enchaîne encore

L'Inter Milan est revenu sur les talons du leader du Championnat d'Italie, Naples, grâce à sa victoire 3-2 face au Torino, assommé par une exclusion dès la 20e minute et par un triplé de Marcus Thuram, samedi soir lors de la 7e journée.

Quatre jours après sa facile victoire en Ligue des champions face à l'Etoile rouge de Belgrade (4-0), le champion en titre a enchaîné une troisième victoire consécutive pour la première fois de la saison. L'exclusion dès la 20e minute du défenseur chilien du Torino Guillermo Maripan pour un tacle dangeureux sur Thuram lui a grandement facilité la tâche. Mais l'Inter, besogneux en septembre, semble lancé, même s'il a encore montré quelques signes inhabituels de fébrilité défensive qui ont permis les réductions du score par Duvan Zapata (36e) et Nikola Vlasic, sur pénalty (86e). L'équipe de Simone Inzaghi, toujours privée de son maître à jouer Nicolo Barella, blessé, a concrétisé sa domination à la 25e minute

quand Thuram a repris de la tête un centre parfait d'Alessandro Bastoni. L'avant-centre français a doublé la mise, toujours de la tête, dix minutes plus tard.

CO-LEADER DU CLASSEMENT DES BUTEURS

Son troisième but de la soirée, après un cafouillage devant le but du Torino, lui a permis de revenir au classement des buteurs de Serie A à la hauteur de l'attaquant italien Mateo Retegui, auteur plus tôt dans la journée d'un triplé lors de la démonstration de l'Atalanta face au Genoa (5-1). Il fallait remonter au 20 mai 2023 pour trouver trace du dernier triplé inscrit en Serie A par un attaquant français, à savoir Olivier Giroud, lors de la victoire de l'AC Milan face à la Sampdoria (5-1). «Ce qui est plus important que mon triplé, c'est la victoire et les trois points, on montre qu'on est le même Inter que la saison dernière (...) Marquer trois buts devant notre public, c'est bien sûr

quelque chose de fort», a reconnu sur la plateforme DAZN Thuram, à la joie toujours très contenue. Seule contrariété de la soirée pour le vice-champion du monde 2022 convoqué pour les matches de Ligue des nations contre Israël et la Belgique les 10 et 14 octobre, après sa sortie à la 67e minute sous les applaudissements de San Siro, il a posé, dès qu'il a rejoint le banc, une imposante poche de glace sur sa cheville droite taclée par Maripan. «Ce qu'on retient, c'est qu'on a gagné trois matches en huit jours et qu'on a bien réagi après le derby» contre l'AC Milan, a constaté Inzaghi. «Il y a encore des choses qu'on peut mieux faire, mais l'équipe travaille super bien à l'entraînement et j'ai confiance», a-t-il ajouté. L'Inter s'est replacé à la 2e place (14 pts), juste devant l'Udinese, vainqueur plus tôt à domicile de Lecce (1-0) et qui continue de surprendre malgré l'absence de son capitaine et buteur Florian Thauvin (contracture musculaire).

ALLEMAGNE

Leverkusen surpris par le promu Kiel

Leverkusen, champion d'Allemagne en titre, a été tenu en échec 2-2 à domicile par le promu Kiel après avoir pourtant mené 2-0, samedi lors de la 6e journée de Bundesliga. Le Bayer est désormais cinquième à deux points du leader, le Bayern Munich, avant le déplacement du club bavarois dimanche chez son dauphin Francfort (17h30). Vainqueur samedi chez le Werder Brême 1-0, Fribourg se hisse à la troisième place, un point devant Leipzig (4e) qui se rend dimanche à Heidenheim (8e) (15h30).

Auteur du but de la victoire face à l'AC Milan en Ligue des champions mardi, Victor Boniface a ouvert le score dès la 4e minute pour Leverkusen, imité dans la

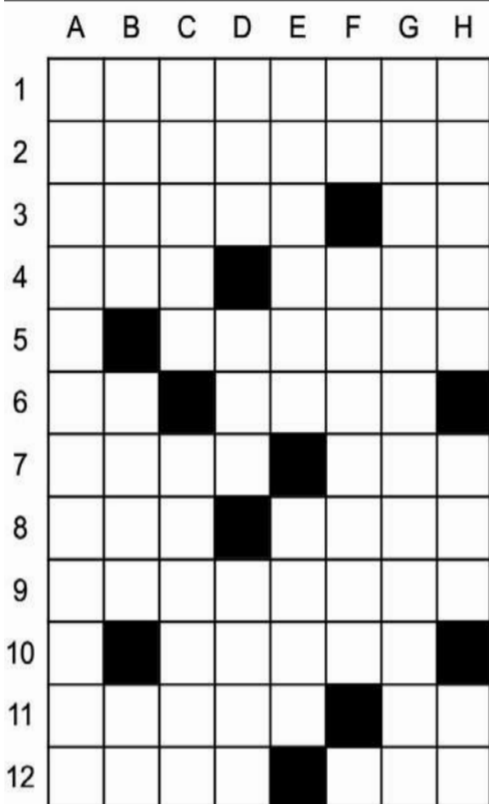
foulée par Jonas Hofmann (8e). Mais Kiel est revenu grâce à un but de Max Geschwill avant la pause (45+5) et un penalty de Jann-Fiete Arp (69e). «On a été champions parce qu'on entrait dans chaque match comme des fous. On a mené trop vite et trop facilement mais aujourd'hui je n'ai pas vu la volonté de tuer le match. Il ne faut jamais se reposer sur une avance de 2-0, que ce soit face à Kiel, à l'AC Milan ou au Bayern», a déploré Lukas Hradecky le gardien et capitaine de Leverkusen. Habitué à s'imposer sur le fil lors de la saison du titre, le Bayer n'a cette fois pas eu le dernier mot. L'équipe de Xabi Alonso a déjà pris 12 buts en six journées de championnat, elle qui n'en

avait encaissé que 24 sur toute la saison dernière. De son côté, Kiel prend un point précieux dans la course au maintien et laisse sa dernière place à Bochum, battu à domicile par Wolfsburg (3-1). Bien loin du 7-1 infligé à domicile au Celtic en C1 mardi, Dortmund s'est incliné 2-1 samedi à Berlin. Un penalty de Kevin Vogt (26e) et un but de Yorbe Vertessen (45e) ont mis l'Union sur le chemin de la victoire, malgré la réduction du score de Julian Ryerson (62e), ancien joueur de la formation berlinoise. Le Borussia, finaliste de la dernière Ligue des champions, pointe à la 7e place et pourrait se retrouver à six points du Bayern, en cas de succès bavarois à Francfort.

REAL MADRID Carvajal confirme sa grave blessure au genou

Carlo Ancelotti avait de bonnes raisons d'être «triste et inquiet». Car il va désormais devoir composer sans Dani Carvajal durant plusieurs mois et peut-être même jusqu'à la fin de la saison. Le latéral du Real Madrid s'est gravement blessé au genou droit à la fin du match de la 9e journée de Liga face à Villarreal (2-0), samedi soir à Santiago Bernabeu. Une blessure consécutive à un choc avec son coéquipier en sélection Yeremy Pino (90e+6). Après s'être tordu de douleur sur la pelouse, le joueur de 32 ans, vice-capitaine du Real est sorti en larmes, sur une civière. Ce que craignaient Carlo Ancelotti et les fans du club merengue a été confirmée dans la nuit. Après avoir passé des examens médicaux, Dani Carvajal a annoncé lui-même la mauvaise nouvelle sur les réseaux sociaux : «Une grave blessure aux ligaments croisés a été confirmée, a écrit l'Espagnol sur son compte Instagram. Je vais devoir subir une intervention chirurgicale et être indisponible pendant quelques mois. J'ai hâte de commencer ma rééducation et de revenir comme une bête. Merci beaucoup à vous tous pour vos messages. Je me sens très aimé.» Autre source d'inquiétude pour le Real Madrid, la blessure de Vinicius. Carlo Ancelotti a également expliqué que l'attaquant brésilien, auteur d'un but sublime samedi soir, était touché aux cervicales et allait subir des examens demain pour connaître l'ampleur de sa blessure.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- Vagabond.
- Bêchée.
- Touche au cœur. Deux cents Romains.
- Mois fleuri. Meurtrit le fruit.
- Vilebrequin pour forer.
- Terme de chipie. Qui ne sont plus mettables.
- Ça bloque le flipper. Clé d'une grande capacité.
- Espoir du naufragé. Le plat pays était le sien.
- Ancien cours élémentaire.
- Vache ou mauvais cheval.
- Dit tout haut (s'). Il peut tirer des larmes à la geisha.
- Lever les fers. Cela évite un bla-bla inutile.

VERTICALEMENT

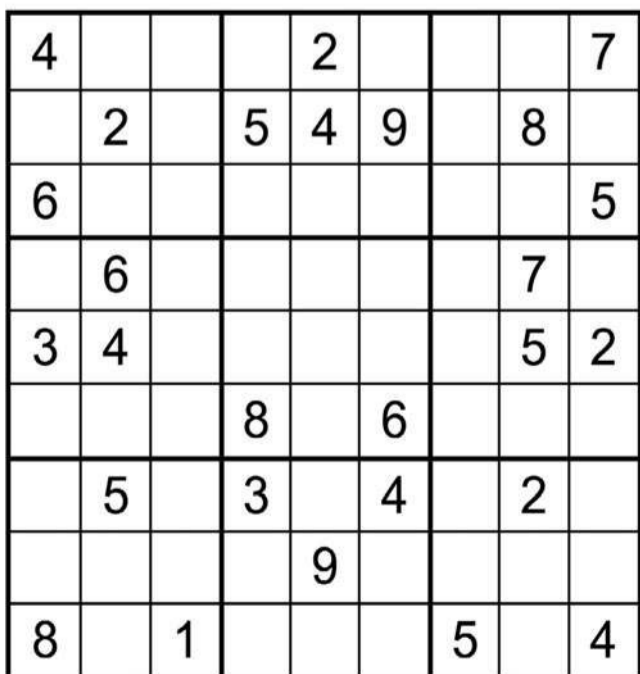
- Arbre à petits agrumes d'hiver.
- Camélide américain. Avoir un coup dedans est à éviter. Symbole du cuivre.
- Ne conteste pas l'ordre. Amorce factice.
- On y saute de joie. Chaleur animale. Embrasser du regard.
- Maisons en bois. On la claque par affection.
- Court aller-retour. Qui ont la frousse.
- Changement d'activité.
- Toujours associé à un signe. Céréale. Oui du troubadour.

LES MOTS FLÉCHÉS

CARNETS HIÉRARCHISATION	FLEUR EN FORME D'ÉTOILE DÉNONCÉE	DÉLICAT ILS NE VIENNENT PAS DU CHŒUR	CONDUISIS DOMAINE DU LARGE	CANAL À GUÉRANDE L'OTAN À WASHINGTON	QUI NE PRODUISENT RIEN QUI BRILLENTE DE MILLE FEUX			
IL EST ÂGÉ	CHAMPIONNONS D'ANGE							
DEVENIR AIGRE	AUTEURS D'OUTRAGES		QUI A TROUVÉ L'ISSUE					
DU COUCHANT AU LEVANT	AMÉRINDIEN				PRONOM PERSONNEL FROMENT			
SUBSTANCE HALLUCINOGENE	ATTRIBUE UN REVENU				CARTE À JOUER À LA POINTE DU PROGRES	BÂTISSEUR DE LA PYRAMIDE À PARIS		
UN MINET EN PLUS GROS	BOUM OU PLOUF BEAUX PARLEURS				AGGLOMÉRATIONS RURALES CORRIGE LE DEVOIR	MISÉE DE FAÇON ALÉATOIRE	EXERCÉES ANCÊTRE PROTÉCTEUR	TRAVAUX EN COURS LIGNES EN FIN DE MISSIVE
DÉCROCHAGE	CAS DE SOCIÉTÉ				CRAMÉ	ADRESSE D'ORFÈVRE		
DES LETTRES POUR LE PATRON	APPROUVÉE	VIRAGES SUR LA PISTE						



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACRE AIEUX AUDIO AUNAIE BANDANA CIMETIERE CURCUMA EPICER EXERCER
 GUINEEN LABOUR LESER MANSARDE PALMIER PONCTUE POULPE REAL REDUIT
 SARISSE SAUR SCRUPULE TELE TERMINALE TEST TROMPETTE VARICELLE VOUER

E	V	N	T	E	S	P	S	A	U	R	R
D	L	A	E	R	P	A	C	U	E	E	L
R	A	N	R	E	O	L	R	D	C	A	R
A	M	A	M	I	N	M	U	I	B	E	E
S	U	D	I	T	C	I	P	O	S	T	C
N	C	N	N	E	T	E	U	E	P	S	R
A	R	A	A	M	U	R	L	G	T	E	E
M	U	B	L	I	E	X	E	L	E	T	X
A	C	R	E	C	E	V	O	U	E	R	E

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

« Youm », du réalisateur bahreïni Ahmed Akbar, ouvre le concours des courts métrages

Le film "Youm", du réalisateur bahreïni Ahmed Akbar, a ouvert, samedi soir, le concours des courts métrages, dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe FIOFA, qui réunit 14 œuvres de cette catégorie pour le prix du "Wihr d'or".

Ce film en noir et blanc traite, en six minutes, de la solitude d'un homme âgé de 70 ans et de l'étroitesse de sa réalité, restant piégé dans son passé, pendant que le monde qui l'entoure change, mais les séquences restantes de son passé disparaissent les unes après les autres, le brisant davantage avec la disparition de chaque pièce. Le réalisateur Ahmed Akbar, lauréat de plusieurs prix locaux et internationaux, a déclaré lors du débat qui a suivi la projection du film qu'il souhaitait mettre en lumière la difficulté de la vie des personnes âgées vivant seules, même dans les choses les plus simples, notamment avec le départ des amis et des connaissances les unes après les autres. Ahmed Akbar a à son actif trois autres courts métrages, qui sont "Calendrier" (2018), "Vitrine" (2019) et "Paix" (2021). La même soirée a vu la projection du film algérien "Kora" (ballon) du réalisateur Malek Saifi, qui montre, à travers son film en langue tamazight, une journée ordinaire dans un village de la région de Kabylie, au cours de laquelle le Tadjmaât (réunion qui décide des affaires du village) a eu lieu, tandis qu'un ballon avec lequel jouent deux enfants "s'invite" à la séance. Avant le film "Kora", Malek Saifi a réalisé un autre court métrage intitulé "Ginger" (Maquillage) en 2011, et écrit actuellement un long métrage intitulé "Une histoire algérienne". Le troisième film présenté en compétition dans la



même catégorie, "Lini Africa", du Tunnisien Marwan Labib, dont les événements se déroulent à Tripoli en 2013, raconte, en 30 minutes, l'histoire d'un prêtre qui engage un passeur local pour rechercher un groupe de migrants africains bloqués en plein désert libyen. La projection de ce film au festival est la première au niveau arabe, a souligné son réalisateur, affirmant que le film met en exergue des histoires d'immigrés africains dans le désert libyen avec des scènes d'espoir et de survie, exprimant différents aspects de la psychologie humaine face aux défis. Le film "Transit", de l'Irakien Baker Rabiai, a également été projeté, mettant en lumière Yaqoub, qui travaille au service

des statistiques d'un hôpital, chargé de répondre aux appels des familles des victimes qui se renseignent sur les personnes disparues pendant la guerre. Ces appels lui causent des états de colère, de tristesse, d'anxiété et de sympathie pour les familles des victimes. Quant au dernier film projeté lors de cette séance, "Votre Père... probablement", des frères Sidi Mohamed et Tayeb Alaoui, des étudiants mauritaniens racontent l'histoire d'une jeune fille impliquée dans un accident et comment ses parents, en particulier son père, ont géré cette situation d'une manière plus flexible que ce à quoi elle s'attendait.

Avec APS

Lila Borsali présente son nouvel opus « Massar »

Lila Borsali présente son nouvel opus « Massar », qui marque 10 années de « Rentrée en Nouba », riche en contenus, en couleurs et en rencontres. La cantatrice algérienne, icône de la chanson andalouse Lila Borsali a présenté jeudi à Alger devant un public relativement nombreux son nouvel album « Massar » (parcours), qui marque 10 années de « Rentrée en Nouba », riche en contenus, en couleurs et en rencontres. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le programme de ce concert-promotion a consisté en la présentation des 14 titres de ce nouvel album, déclinés dans le mode « Araq », sur tous les mouvements de la Nouba. Une synergie à trois, conduite par Lila Borsali, a mis également en valeur le génie créatif de sa manager, arrangeur et Chef d'orchestre, Leila El Kebir et celui de son compositeur et parolier, Tewfik Benghebrit qui signe ainsi le 3e album pour Lila Borsali. Rendu en deux parties durant près de deux heures de temps, le spectacle s'est déroulé dans des atmosphères solennelles, relevées par la qualité des compositions, des arrangements et de l'interprétation, au grand bonheur d'une assistance recueillie.

Oran rend hommage à quatre icônes du 7^e art

Oran rend hommage à quatre icônes du 7^e art lors de la cérémonie d'ouverture du Festival international du film arabe. Quatre grands noms du septième art ont été honorés, vendredi soir, dans la capitale de l'ouest du pays, lors de la cérémonie d'ouverture de la 12^e édition du Festival international d'Oran du film arabe.

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, accompagnée du commissaire du festival, Abdelkader Djeriou, et du wali d'Oran, Saïd Sayoud, a présidé cette cérémonie d'hommage. Parmi les lauréats figuraient le grand réalisateur algérien Mohamed Lakhdar Hamina, la star égyptienne Mahmoud Hemida, ainsi que le réalisateur international Costa-Gavras et son épouse Michelle Ray-Gavras. Dans son allocu-

tion retransmise par vidéo, le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina a souligné que son « engagement pour le cinéma est avant tout un engagement pour l'Algérie, à travers la culture et l'histoire, qui a toujours été pour moi une source d'inspiration, ainsi que pour le cinéma arabe et africain, véritable miroir de la société. » Le lauréat de la Palme d'Or pour son célèbre film « Chronique des années de braise » (1975) a ajouté que « chaque film ou projet est une tentative de porter la voix la plus forte à la région et de mettre en lumière la richesse de nos histoires, nos rêves et notre réalité. » Il a exprimé sa joie face à cet hommage, espérant que ce festival continuera à « inspirer et rassembler les cinéastes et demeurer un espace d'échange et de découverte pour les généra-

tions futures. » De son côté, l'acteur égyptien Mahmoud Hemida a exprimé sa joie pour cet hommage et pour le retour du Festival international d'Oran du film arabe, après une absence de six ans. Il a souligné l'importance de cet événement pour le cinéma arabe et a salué les efforts déployés par le secteur de la culture, notamment pour soutenir de tels événements. Quant au réalisateur Costa-Gavras, il a salué, lors de cette cérémonie d'hommage, les efforts de l'État pour relancer le cinéma algérien. Il a exprimé l'espoir que « la 12^e édition du Festival international d'Oran du film arabe constituera un nouveau départ pour ce cinéma. » La productrice Michelle Ray-Gavras, épouse de Costa-Gavras, a également été honorée lors de l'ouverture du festival et a salué ce geste.

PATRIMOINE
TOURISTIQUE

L'ONAT lance une campagne de promotion

Une campagne de promotion de la destination touristique de la Saoura a été lancée par l'Office national algérien du tourisme (ONAT) pour valoriser les richesses touristiques et naturelles de la région, a-t-on appris dimanche de responsables locaux de l'Office. Pour cette saison du tourisme saharien (octobre-avril), l'ONAT entend promouvoir davantage la destination touristique de la Saoura, et le tourisme saharien de façon générale, par la proposition de diverses prestations à des prix abordables, dont des prestations touristiques traditionnelles, notamment dans le domaine culinaire, pouvant contribuer à faire connaître aux touristes les modes de vie des habitants des ksour, a expliqué le responsable de la résidence de l'ONAT à Taghit, Hassan Abdou. Pour la concrétisation de cet objectif, l'Office a lancé une campagne de communication pour faire la promotion de cette destination auprès des nationaux et des étrangers, dans la perspective de lui donner plus d'attrait, a-t-il précisé en mettant en exergue les innombrables atouts touristiques et naturels de la région (dunes, ksour, oasis et palmeraies). Dans la commune de Taghit, à vocation essentiellement touristique, et qui passe pour être l'une des plus appréciées par les touristes nationaux et étrangers, l'ONAT dispose pour l'accueil des touristes d'une résidence de 44 chambres à proximité de la localité de Zaouïa Fougania, d'un camping d'une trentaine de tentes traditionnelles pourvues de quatre (4) lits chacune, en plus de plusieurs autres servitudes, a signalé M. Abdou. Selon lui, l'ONAT qui compte conquérir le marché du tourisme dans la Saoura, dispose aussi d'un village touristique à Touzdit, dans la wilaya de Béni-Abbès, comprenant seize (16) appartements totalisant une capacité d'accueil de 120 lits extensibles à 200 lits et situé à proximité d'une palmeraie et d'une importante zone agricole. Durant la saison touristique saharienne écoulée 37.000 touristes nationaux et étrangers, dont 3.200 touristes issus de la communauté nationale établie à l'étranger, ont visité la région, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur du Tourisme et de l'Artisanat.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:20	DOHR 12:35	ASR 15:53	MAGHREB 18:25	ISHA 19:46
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ONGOLA

VICTOIRE DE OUSSAMA ABDALLAH MIMOUNI

Le cycliste algérien Oussama Abdallah Mimouni a remporté l'édition 2024 du Grand Prix International d'Ongola, disputée dimanche, sur une distance de 105 kilomètres au Cameroun, après s'être imposé au sprint, devant son compatriote Hamza Yacine, qui avait longuement mené avant de se faire coiffer au poteau. Outre Mimouni et Hamza Yacine, la sélection algérienne avait engagé quatre autres coureurs, à savoir Azzedine

Lagab, Hamza Amari, Islam Mansouri et Ayoub Sahiri, sous la direction de l'entraîneur Kahlil Tamarent, secondé dans sa tâche par le mécanicien Tarek Boudiaf. Les coureurs ont couvert les 105 kilomètres de la course en un circuit fermé de 7 kilomètres qu'ils ont parcouru 15 fois. Avant de disputer ce Grand Prix International d'Ongola, la sélection nationale avait pris part à l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, disputée en cinq étapes, du 1er

au 5 octobre, et sur une distance totale de 655 kilomètres. Elle avait remporté la première place au "par équipes", alors que dans le classement général individuel, elle s'était contentée de la deuxième place, par le biais de Hamza Yacine. En effet, cette fois, le vainqueur de la précédente édition, disputée en 2023, a terminé deuxième, à 1:50" du Belge Wesley Van Dyck, qui l'avait emporté en 15h19:06".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 7 OCTOBRE 2024 // N°918 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le chef de l'Etat ordonne l'augmentation de l'allocation touristique

Abdelmadjid Tebboune a marqué sa satisfaction quant au projet de Loi de Finances 2025, qui ne prévoit pas de hausses d'impôts affectant la vie quotidienne des citoyens. Il a dans le même registre ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres budgétaires, de la prospective et de la planification de l'État.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 et des exposés sur la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières du Sud du pays. L'état d'avancement des projets miniers structurants ainsi que les conditions et procédures d'agrément des établissements privés d'éducation et d'enseignement, outre les dossiers liés à la vie quotidienne du citoyen ont été également examinés au cours de cette réunion, souligne un communiqué de la présidence de la république. Le Conseil des ministres, sous la présidence du Président de la république Abdelmadjid Tebboune, a notamment écouté un exposé sur le projet de Loi de Finances 2025, qui ne comporte pas de hausse des impositions fiscales. M. Abdelmadjid Tebboune a marqué sa satisfaction quant à ce projet de Loi de Finances 2025, qui ne prévoit pas de hausses d'impôts affectant la vie quotidienne des citoyens. Il a dans le même



registre ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres budgétaires, de la prospective et de la planification de l'État, dans le but de suivre attentivement tous les sous-budgés et secteurs afin d'établir la transparence dans la gestion du budget de l'état. En outre, le président de la république a ordonné que le PLF2025 soit "cohérent avec les grands projets qu'il s'est engagés à réaliser auprès du peuple algérien, notamment la réalisation de deux millions de logements, ainsi que les projets

dans les secteurs énergétique et minier, outre la création de 450 000 nouveaux emplois. Par ailleurs, la mesure significative annoncée par le chef de l'Etat à l'occasion de la réunion du Conseil des ministres porte sur la hausse substantielle de l'allocation devises pour les citoyens, ainsi que celle pour le Hadj et les étudiants. Le président Tebboune a précisé que la hausse de l'allocation touristique et celle du Hadj et pour les étudiants soit attribuée une fois par an pour que "les citoyens voyageant à l'exté-

rieur du pays puissent en bénéficier une fois par an". D'autres mesures ont été prises durant ce Conseil, notamment la prise en charge des citoyens affectés par les épidémies dans le sud du pays relatives, l'amélioration de la couverture sanitaire dans ces régions. Le président Tebboune a par ailleurs ordonné d'imposer des sanctions sévères à l'encontre des spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules, avec fermeture immédiate et retrait des registres du commerce.

M.K.

RESTAURATION PROCHAINE DU PALAIS DU BEY

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, à Oran, que les travaux d'urgence du projet de restauration du site archéologique Palais du Bey, situé au quartier de Sidi Houari, vont bientôt commencer. Ce site archéologique est classé comme site national sur la liste des biens culturels et historiques. Il est classé comme site national sur la liste des biens culturels et historiques. Concernant le projet de réalisation du Musée et le site de l'Emir Abdelkader au sommet du Mont Murdjadjo, sur les hauteurs de la ville, qui a été présenté par le bureau d'études au niveau du même site, la ministre a souligné que «ce projet majeur sera mis en œuvre dans les plus brefs délais».

ATTAF REÇOIT LES AMBASSADEURS DU JAPON ET DE LA CHINE

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a reçu hier les ambassadeurs du Japon et de la Chine en Algérie qui lui ont rendu une visite d'adieu au terme de leurs missions en Algérie, indique un communiqué du ministère.

COUR CONSTITUTIONNELLE

PREMIER CONCOURS DE «MEILLEURE PLAIDOIRIE»

La Cour constitutionnelle a annoncé récemment l'organisation d'un concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, à l'intention des avocats stagiaires, avec pour thème la compatibilité de la législation et de la réglementation, notamment en matière de travail et d'emploi, dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la Constitution. Ce concours organisé par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est destiné, dans sa première édition, aux avocats stagiaires affiliés aux Ordres des avocats à Constantine, Médéa, Mascara, Oran, Alger et Ouargla. Le concours de la meilleure plaidoirie vise à «initier les jeunes praticiens de la loi aux défis liés aux droits et aux libertés garantis par la Constitution, à les sensibiliser au rôle des avocats dans l'activation du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité et à approfondir leurs connaissances du texte constitutionnel et des contentieux constitutionnels. Le choix de ces Ordres pour cette première édition du concours est motivé par le fait que «les avocats et les enseignants universitaires ont bénéficié de séminaires, de formations et de journées d'étude sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité organisés par la Cour constitutionnelle dans les wilayas d'Alger, Constantine, Oran, Béchar, Tamanrasset, Ghardaïa, El Oued, Adrar et Ouargla».

INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

LA LIBYE AFFICHE SES AMBITIONS

Le projet d'interconnexion électrique Algérie-Libye a été abordé lors d'une visite d'une délégation libyenne à la fin de la semaine passée en Algérie. Dans le cadre de son déploiement à l'international, Sonelgaz d'y contribuer. La partie libyenne a exprimé son intention de renforcer les relations bilatérales avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie, notamment en ce qui concerne l'inter-connectivité des réseaux électriques des deux pays», lit-on dans le communiqué de Sonelgaz. Plusieurs

réunions ont eu lieu entre les deux parties depuis l'année 2020 et qui ont été sanctionnées au mois de novembre 2023 par le lancement d'une première connexion expérimentale en s'appuyant sur le réseau déjà existant entre l'Algérie et la Tunisie. Dans ce sillage, et pour une meilleure connexion électrique entre les trois pays, Sonelgaz travaille depuis quelques années sur le renforcement de son réseau avec la Tunisie qui trans- porte actuellement plus de 500 MW

par an. Une manière de préparer à la fois le terrain pour son entrée sur le marché libyen, mais aussi sur le continent européen qui affiche un grand intérêt pour l'électricité algérienne. Le renforcement des exportations d'électricité figure au centre de la politique de développement de Sonelgaz qui ratisse large pour développer son portefeuille clients. C'est dans cette optique que le groupe multiplie les efforts pour gagner des parts de marché sur le plan régional et continental.

